

Chaville

N° 165

JANVIER

FÉVRIER

2022

M a g a z i n e

Bonne Année 2022 !



N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas à domicile

- Vos repas 7j/7 ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une diététicienne pour un suivi personnalisé
- Composez vous-même votre repas
- Régimes spécifiques possibles : sans sel, diabétiques, mixés



Illustrations : La Pompadour

Et aussi :
• du ménage à domicile
• de la télé-assistance



Aides fiscales sur les prestations de services à la personne. Loi de finances n° 2016-1917 du 29.12.2016



Agence pour
Chaville

01 47 61 15 85



www.les-menus-services.com

AUDITION |

les AUDIO'OPTIENNES
Optique & Audition

PHONAK signia
Starkey uniron

OPTIQUE |

vogue eyewear
Ray-Ban
POLO RALPH LAUREN
Persol MAUBOUSSIN

les AUDIO'OPTIENNES

704 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
☎ 01-47-09-55-40
✉ les-audio-opticiens@hotmail.com

Du lundi au vendredi de 10h à 19h30
Le dimanche de 10h à 14h
www.les-audio-opticiens.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et découvrez nos offres et actualités

* Bilan à visée non médicale et essai sur prescription médicale. ** Appareils de Classe 1. *** Informations auprès de votre audioprothésiste. Dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Produits destinés aux personnes souffrant de troubles auditifs. Avant toute utilisation, consulter un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lire attentivement les notices d'utilisation. © WSAUD A.S. Octobre 2021.



LAURENT FEUGA
& MARTINE CHEVALIER
Agents généraux

ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

E-mail : agence.chaville@axa.fr

Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE

880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - 01 47 50 40 55

laforêt

L'équipe de laforêt vous souhaite
une excellente année 2022

01 84 01 55 25

ESTIMATION OFFERTE 1336 av. Roger Salengro - 92370 Chaville

VENDRE
ACHETER
LOUER

laforêt

6. Dans le rétro

9. Budget participatif

Édition 2021

Votez pour votre projet préféré jusqu'au 31 janvier

10. Focus

Covid-19

Le centre de vaccination toujours mobilisé

11. Dossier

15. Qualité de la Ville

Urbanisme

Pour des projets dans les règles

19. Culture / Art de vivre

24. Vivre ensemble

26. Sport et Santé

27. Initiatives

30. Entreprendre

32. Citoyenneté

35. Grand Paris Seine Ouest

37. Vie pratique

38. Tribunes

Supplément

Tous vos rendez-vous culturels dans le *Chaville Scope*

À NOTER

Les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures appliquées dans ce cadre. Ces éventuels changements seront annoncés sur www.ville-chaville.fr et sur la page facebook.com/chaville



6

Retour sur les événements des dernières semaines



11

Et si nous mettons nos poubelles au régime ? Toutes les infos dans notre dossier spécial



21

Voyage au temps du Moyen Âge lors du Marché du Village d'automne



23

Quelle belle édition 2021 pour le Festival Chaville en BD ! Merci à tous !



27

Flocon, Plumette et Princesse ont pris possession du poulailler partagé

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur ville-chaville.fr facebook.com/chaville



ROSSINI

Maison de Ventes aux Enchères

VENDEZ VOS TRESORS AUX ENCHERES

ESTIMATIONS GRATUITES DE VOS BIJOUX & OBJETS D'ART

MERCREDI 19 JANVIER & 23 FÉVRIER 2022

AU PÔLE SENIORS - SSIAD

1085 avenue Roger Salengro 92370 Chaville



Estimations à domicile sur RDV
sans frais dans tout le département
et permanence mensuelle au SSIAD
Frédéric Ferrer - 06 22 42 06 90
www.estimationetenchere.fr

ROSSINI - 7 rue Drouot 75009 - contact@rossini.fr - 01 53 34 55 00 - www.rossini.fr
agrée sous le n°2002-066 RCS Paris B 428 867 089

DU JEUDI 6 AU SAMEDI 15 JANVIER 2022

POSE OFFERTE*

Jusqu'où iront vos projets ?

FENÊTRES | PORTES D'ENTRÉE | VOILETS

JUSQU'À
30%*
D'ÉCONOMIE DE
CHAUFFAGE



LOPAMA FERMETURES

594/604 avenue Roger Salengro

92370 CHAVILLE - Tél. 01 47 50 69 04

www.tryba.com

TRYBA®

CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

tryba.com

*Offre valable pour tout achat minimum de 3 fenêtres ou de deux portes d'entrée ou de 3 portes de volets battants ou de 3 volets roulants éligibles au système d'été généralisée, gamme Résidence. Le montant de la pose est offert aux clients de moins de 60 ans (hors artisans). Les travaux de pose sont réalisés par des professionnels agréés par l'Etat. L'offre est valable jusqu'au 31/12/2022. Les travaux doivent être réalisés avant le 31/12/2022. L'offre est valable pour tout devis signé entre le 6 et le 15 janvier 2022 chez les concessionnaires TRYBA participants à l'opération. Pour connaître les conditions de l'offre, contactez votre concessionnaire, notamment les concessionnaires « Porte de main » et « Porte Facile Web ». **L'opération est financée par le crédit à taux zéro (CAZ) de l'Etat.

Petits-fils recherche des auxiliaires de vie

Vous avez une formation et 3 ans d'expérience ?
Rejoignez-nous !



Salaire intéressant Planning adapté Présence de nuit Même client Réseau national

01 84 27 09 15

62B Route des Gardes
92190 Meudon

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



services à la personne



rejoindre.petits-fils.com



Chers Chavillais, chers Chavillois,



À l'aube de cette nouvelle année, je suis heureux de vous présenter, au nom de la municipalité comme en mon nom personnel, mes meilleurs vœux, de bonheur et de prospérité, pour vous-même et votre famille. Que 2022 soit aussi une année de satisfactions pour cette grande famille qu'est notre commune !

Durant les deux ans d'épreuve que nous venons de subir, la solidarité s'y est manifestée avec intensité, renforçant le lien social.

Depuis le 13 décembre, le centre de vaccination a rouvert, à l'Atrium, sous l'impulsion de la municipalité, mais avec le concours de médecins, infirmières, fonctionnaires territoriaux, bénévoles que je tiens à remercier vivement, au nom de tous.

Comme je l'avais envisagé dès janvier 2020, la santé est désormais un enjeu essentiel de la politique municipale. La persistance de la pandémie nous permet de nous renforcer dans ce domaine.

Car dans toute crise, il y a une opportunité.

La crise sanitaire aura, à bien des égards, changé notre vision dans beaucoup de domaines.

Nous retrouvons ainsi l'attrait du commerce et des produits locaux, confortant notre projet de cuisine centrale pour la restauration scolaire en circuits courts.

La crise énergétique qui se traduit, peut-être pour longtemps, par des prix élevés de l'électricité et du gaz, renforce notre volonté d'assurer la rénovation thermique de l'habitat privé ou social, grâce à l'assistance apportée par GPSO aux copropriétés comme aux propriétaires individuels. Elle nous conduit aussi à rechercher les sources d'énergies renouvelables.

Sans la crise, peut-être aurions-nous tardé à mettre en place un plan-vélo intercommunal qui verra le jour dans les prochaines semaines ou à installer rapidement des bornes de recharge pour des véhicules électriques, répondant, dans les deux cas, à un attrait croissant, réponse, parmi d'autres, à l'urgence climatique.

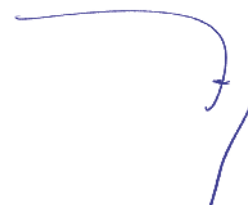
En février 2022, l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal sera lancée officiellement. Nous y travaillons déjà dans le cadre de GPSO et vous avez été récemment consultés pour indiquer votre perception du territoire et de son avenir.

La concertation qui accompagnera cette élaboration du premier plan d'urbanisme à l'échelle de nos huit villes, respectant les particularités de chacune, sera d'une très grande ampleur. Elle commencera au second semestre 2022 et durera un an. Car c'est ensemble que nous devons imaginer le territoire de demain, avec l'objectif de protéger son patrimoine, sa qualité de vie et d'affronter les impératifs de la transition écologique.

Oui, 2022 sera pour notre ville une année importante. Elle est prête à tous ces défis !

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest

Bonne année à chacune et chacun d'entre vous,
Bonne année à votre famille,
Bonne année à Chaville !
Antoine





1 De nombreux Chavillois étaient venus, notamment en famille, perpétuer le devoir de mémoire lors de la commémoration du 103^e anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918, le 11 novembre, sur le parvis de l'hôtel de ville et au cimetière. Parmi les élus, étaient présents Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, Hervé Lièvre, 1^{er} adjoint au maire, et Anne-Louise Mesadieu, conseillère régionale et maire adjointe, aux côtés des associations d'anciens combattants et de la jeune génération, représentée par les élus du CMJ (Conseil municipal de jeunes).

2 Toutes les générations étaient réunies dans le parc de la Mare Adam pour le cross de Chaville qui faisait son grand retour le 28 novembre, après une année blanche due aux conditions sanitaires. Une course en forêt toujours plébiscitée, à laquelle les écoliers chavillois de CM1 et CM2 ont pu participer gratuitement, grâce au Chaville Athlétisme et à la Ville, partenaire de l'événement.

3 Une trentaine de participants, petits et grands, se sont retrouvés à l'occasion de la reprise des "Dimanches en jeux", dont le premier rendez-vous avait lieu le 28 novembre salle Mozaïk.

4 L'Association des commerçants de Chaville s'était mise à l'heure de Noël en organisant le jeu de la vitrine magique du 1^{er} au 31 décembre. Dans la hotte : une trottinette électrique et des paniers garnis !

5 Un grand merci à l'ensemble des Chavillois et des bénévoles qui se sont mobilisés lors de la collecte des banques alimentaires, organisée du 26 au 28 novembre, dans quatre supermarchés de la commune. Ce geste solidaire permet d'alimenter l'épicerie sociale du Relais Chavillois, qui soutient plus de 50 familles en situation de grande précarité.

6 Le 1^{er} décembre, Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, et Antoine Desbarrières, président de Cerqual, organisme indépendant accrédité par l'État, signaient à l'hôtel de ville le Pacte pour un Urbanisme Responsable (PUR) de la Ville de Chaville. Ce document présente les différents critères à respecter par les promoteurs et les propriétaires afin de certifier les logements neufs construits sur la commune. Le PUR est contrôlé par Cerqual, chargé de vérifier le respect des exigences du PUR et de la norme NF Habitat HQE. Ce document a été élaboré lors d'un atelier participatif, sous l'égide de David Ernest, maire adjoint délégué à l'Urbanisme.





7. Petits prix et grand choix d'articles lors de la 2^e édition de la braderie solidaire organisée le 20 novembre à l'Atrium. Les bénéfices de cette opération ont été reversés aux associations caritatives chavilloises impliquées dans cet événement.

8. Première séance officielle le 22 octobre dans les salons de l'hôtel de ville pour le Conseil municipal des jeunes nouvellement élu. La pratique de la citoyenneté a commencé par la remise d'un chèque de 500 € à l'association chavilloise "Ailes de papier" qui œuvre pour l'éducation, notamment des jeunes filles en Afrique de l'ouest. Un montant récolté grâce à la vente de délicieuses crêpes et de barbes à papa lors du Forum des associations en septembre.



9. Parmi les rendez-vous sportifs de nouveau organisés après un an d'absence, la compétition de tir à l'arc en salle a réuni des archers franciliens, qui ont rivalisé d'adresse et de sang-froid les 4 et 5 décembre au gymnase Colette Besson.

10. En novembre, Chaville participait au mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), en accueillant l'exposition du Secours Catholique "Ensemble, bien vivre et bien manger" affichée du 18 novembre au 15 décembre sur les grilles de la mairie. Parallèlement, de nombreux ateliers étaient ouverts à tous à La P'tite Boutique, la ressourcerie des Créneaux, qui inaugurerait son 4^e local le 10 novembre, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville.

11. Les feuilles se ramassent à la pelle... ou servent à créer du land art* comme l'ont montré les enfants et les animateurs de l'accueil de loisirs des Pâquerettes, avec leur œuvre "Tête de feuille" réalisée le 2 novembre dans le jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse.

* Tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature





13



13 13



14



15

13. Si les conditions météorologiques n'ont pas permis la tenue du cross scolaire le 21 octobre, les écoliers chavillois ont participé, toujours avec enthousiasme, aux courses qui ont pu être maintenues le lendemain, dans le parc de la Mare Adam. Un événement organisé dans le cadre du label "Terre de Jeux 2024" et encadré par les éducateurs sportifs de la Ville.



14



15

14. Cérémonie d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre au cimetière de Chaville.

15. Il y avait de la gourmandise dans l'air les 4 et 5 décembre sur la place du Marché grâce aux dégustations offertes par L'atelier des coteaux. L'occasion de goûter le pain d'épice préparé avec le miel d'Amaury Frisson, apiculteur basé à Houdan. Un vrai régal !



18



16

16. Dispositif de prévention à vocation sociale et sanitaire, le Bus Santé Femmes a fait une halte à Chaville sur la place du Marché le 19 octobre. En plus des entretiens de dépistages, de l'écoute et des conseils dispensés, des ateliers étaient proposés par l'association Superbanane et L'Élan de vie, avec la participation du Club d'haltérophilie et de musculation de Chaville et de Kim Hoan, professeur de yoga. Rappelons que ce dispositif itinérant de santé publique a été créé en 2019 par l'Institut des Hauts-de-Seine, en partenariat avec la RATP.

17. Remise des diplômes d'honneur de la médaille du travail à 42 récipiendaires, le 30 novembre à l'hôtel de ville.

18. La remise des prix du Concours des maisons et balcons fleuris avait lieu le 18 novembre en mairie, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, et d'Isabelle Chayé-Mauvarin, maire adjointe déléguée à la Transition écologique. Bravo aux gagnants et à l'ensemble des participants de cette édition 2021 !

19. Sous l'égide de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, et de Michel Bès, maire adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports, de nombreux présidents d'associations sportives chavilloises ont participé à une réunion de travail organisée en tables rondes sur le thème de la jeunesse, le 20 novembre au complexe sportif Marcel Bec à Meudon, aux côtés des représentants d'établissements culturels de la commune et des services municipaux.



17



18



16



19 19



VOTEZ POUR VOTRE PROJET PRÉFÉRÉ !

DU 3 AU 31
JANVIER



**DU 3 AU 31 JANVIER, TOUS LES CHAVILLOIS DE PLUS DE 16 ANS PEUVENT
VOTER POUR LEUR PROJET PRÉFÉRÉ SUR [JEPARTICIPE.VILLE-CHAVILLE.FR](https://jeparticipe.ville-chaville.fr)**

Après avoir été étudiées par les services municipaux, **10 idées** ont été retenues, toutes réalisables techniquement et financièrement dans une enveloppe de 50 000 € chacune.

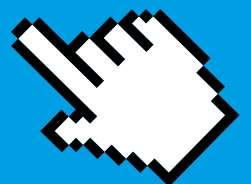
Aujourd'hui, c'est l'heure du choix ! **Vous avez jusqu'au 31 janvier pour voter pour vos projets préférés sur [je participe.ville-chaville.fr](https://jeparticipe.ville-chaville.fr)***
Vous pouvez voter pour un ou plusieurs projets, dans la limite de 150 000 €.

Soutenez les idées que vous souhaitez voir se réaliser. Pour vous, c'est l'avantage de voir naître des projets de proximité, pratiques, originaux, solidaires ou en faveur du développement durable. À vous de voter !

* Si vous n'avez pas encore de compte sur jeparticipe.ville-chaville.fr, inscrivez-vous avec votre adresse mail et un mot de passe. À noter : il n'est pas nécessaire d'avoir déposé un projet pour voter.

jeparticipe.chaville.fr

Vous proposez > Vous décidez > Ensemble nous réalisons



COVID-19 LE CENTRE DE VACCINATION TOUJOURS MOBILISÉ

Avec la généralisation de la dose de rappel à toutes les personnes de 18 ans et plus, depuis le 27 novembre dernier, le centre de vaccination mutualisé de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray a rouvert ses portes le 13 décembre à l'Atrium.

Les informations publiées sur cette page sont celles communiquées par le gouvernement au moment où nous mettons ce journal sous presse, le 22 décembre.

> Qui peut se faire vacciner ?

- La vaccination est ouverte à tous les adultes sans condition et aux adolescents de 12 ans et deux mois à 17 ans compris.
- La vaccination est ouverte aux enfants de 5 à 11 ans vivant au contact de personnes immunodéprimées et ceux porteurs des maladies graves.
- Depuis le 22 décembre, la vaccination de tous les enfants de 5 à 11 ans est fortement conseillée, mais non obligatoire. La Haute autorité de Santé (HAS) a rendu un avis favorable sur ce sujet, les bénéfices du vaccin étant plus importants que les risques de développer une forme grave, même chez les plus jeunes.

> Qui est concerné par la dose de rappel ?

Le rappel vaccinal concerne toutes les personnes de 18 ans et plus, ayant un schéma vaccinal initial complet.

- Dès cinq mois après la dernière dose du schéma initial ou après une infection au Covid-19, si celle-ci a eu lieu après la vaccination. Depuis le 3 janvier, le rappel peut être effectué à partir de quatre mois depuis la dernière injection.
- Dès un mois pour les personnes vaccinées avec Janssen (cinq mois si elles ont déjà reçu une dose additionnelle d'ARN messenger).



- Dès trois mois après la dernière injection pour les personnes sévèrement immunodéprimées, sur avis médical.

> Les vaccins disponibles

Pour les personnes de 30 ans et plus, les vaccins Moderna et Pfizer sont équivalents : ils s'appuient sur la même technologie (ARN messenger) et présentent une efficacité comparable. Du fait d'un approvisionnement plus important de Moderna, les disponibilités à court terme sont plus nombreuses pour ce vaccin.

> Comment prendre rendez-vous ?

La prise de rendez-vous est obligatoire, sauf pour les personnes de 65 ans et plus.

- Par Internet sur doctolib.fr
- Par téléphone au 01 84 76 13 95 (du lundi au vendredi, de 9h à 13h)

Merci de vous munir de votre carte d'identité et de votre carte vitale lors du rendez-vous. N'oubliez pas votre masque !

> Le centre de vaccination recrute

- Des professionnels de santé en exercice ou à la retraite
 - Des personnels administratifs maîtrisant l'outil informatique
 - Des étudiants (tout type d'études)
- Ces emplois sont rémunérés, à pourvoir dès que possible. Les candidatures sont à adresser exclusivement par courriel à recrutement@ville-chaville.fr ■



COVID-19 : 2 vaccins au fonctionnement comparable et à l'efficacité identique

Vaccins à ARN messenger | **Aucune contre-indication à changer de vaccin entre 2 injections** | **95% d'efficacité**

Contra les formes graves, il s'agit de vaccins à efficacité comparable et pour une efficacité identique.

Recommandation actualisée le 9 mars 2022.

Ensemble contre la Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

INFOS PRATIQUES

- N'hésitez pas à consulter le site du gouvernement dédié aux informations sur l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Vous pouvez également poser toutes vos questions via la plateforme téléphonique 0 800 130 000 (appel gratuit, 24 h/24, 7j/7).
- Pour vous faire vacciner : 0 800 009 110.



RÉDUCTION DES DÉCHETS

METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

Tout comme l'énergie la moins polluante (et la moins chère) est celle que nous ne consommons pas, le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas. Élémentaire en théorie, mais en pratique, c'est une autre affaire...

Loin des discours culpabilisants et moralisateurs, ce dossier a été élaboré de façon à réfléchir sur nos modes de consommation, à identifier les "mauvaises" habitudes que nous pourrions changer au quotidien et à découvrir des astuces pour jeter moins et mieux. Des petits gestes, certes, mais qui, mis bout à bout, font une vraie différence. Tout comme, selon la légende, le colibri, tentant d'éteindre un incendie avec quelques gouttes d'eau, fait sa part.

NOS ALLIÉS LES "3R"

Le saviez-vous ? Chacun d'entre nous produit 568 kg de déchets par an, entre les ordures ménagères, les conteneurs de tri et les déchèteries. Comment diminuer ce volume ? En misant sur le trio gagnant en matière de réduction des déchets : Réduire, Réutiliser, Recycler !



COMMENT CONSOMMER AUTREMENT ?

Bien sûr, il ne s'agit pas d'arrêter tout achat du jour au lendemain ou de ne plus céder à la tentation des "achats plaisir" ! Mais, dans nos sociétés basées sur la surconsommation, un peu de modération et de sobriété ne peuvent pas nuire...



Emporter des sacs réutilisables

pour faire vos courses

Choisir les articles les moins emballés

Apporter ses propres contenants

pour acheter des produits en vrac

Fabriquer ses propres produits de soins

(savon, dentifrice, shampoing solide...) grâce aux tutoriels DIY* de la Maison de la Nature et de l'Arbre sur www.seineouest.fr

* Do It Yourself : soins, cuisine, bricolage... la vague des tutoriels "faites-le vous-même" a le vent en poupe.

Privilégier les ingrédients d'origine naturelle

pour le ménage, comme le vinaigre blanc, le citron, le bicarbonate de soude...



LES RÉFLEXES MALINS

Privilégier des produits porteurs d'un label environnemental

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux>

Opter pour des objets facilement réparables

L'indice de réparabilité, késako ?

Le saviez-vous ? En 2020, seuls 40 % des appareils électriques et électroniques en panne ont été réparés. Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'indice de réparabilité a fait son apparition, obligatoire, sous la forme d'une note sur 10 indiquant si un produit est facile à réparer ou non*. Ce score porte sur cinq types de produits : les smartphones, les téléviseurs, les ordinateurs portables, les lave-linge à hublot et les tondeuses à gazon électriques.

* Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire n° 2020-105 du 10 février 2020



Halte au gaspillage

Le saviez-vous ? Le gaspillage alimentaire représente 30 kg par personne et par an ! Lorsque vous allez déjeuner ou dîner au restaurant, n'hésitez pas à demander un *doggy bag**. Celui-ci est obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2021, dans le cadre de la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018, dite loi Égalim.

* Contrairement à ce que ce terme pourrait laisser penser, il s'agit d'un contenant réutilisable ou recyclable, tout à fait adapté aux humains...



Emprunter plutôt qu'acheter

Le saviez-vous ? La durée d'utilisation moyenne d'une perceuse ne dépasse pas 10 minutes sur sa durée de vie. La bonne idée : empruntez vos outils à la bricothèque ! Une quarantaine d'équipements de bricolage sont disponibles à la médiathèque, moyennant une adhésion annuelle de 20 €. Beaucoup moins cher que d'acheter une perceuse !

COMMENT PROLONGER LA DURÉE DE VIE DE NOS OBJETS ?

Il y a bien mieux à faire que de jeter ce pull que vous n'avez finalement mis que deux fois ou les livres d'histoires que vous racontiez à vos enfants quand ils étaient petits, ou encore d'acheter un nouveau téléphone portable alors que le vôtre fonctionne encore...

Faire réparer

Il existe 126000 entreprises dans le secteur de la réparation en France

Donner

Par exemple à La P'tite Boutique, la ressourcerie des Créneaux



Revendre

Lors de la brocante de Chaville, sur Internet...

Réparer vous-même

Si vous êtes bricoleur, aidez-vous de tutos

Réutiliser/Donner une seconde vie

Transformez vos vêtements usagés en chiffons, utilisez des boîtes de chaussures comme rangements...



Tout s'entretient

Pensez à bien entretenir vos vêtements, chaussures, équipements électroménagers... Prendre quelques secondes pour vérifier l'étiquette d'un vêtement ou quelques minutes pour lire une notice d'utilisation d'un appareil permet de faire vivre vos biens plus longtemps, donc... de diminuer vos dépenses et de fabriquer moins ! La planète vous remercie...



Les gestes qui sauvent

- **Votre lave-linge** : 1 fois/mois, nettoyez le compartiment de lessive à l'eau tiède ; 1 fois/6 mois, videz le filtre de vidange
- **Votre aspirateur** : 1 fois/3 mois, nettoyez le filtre à poussière et les embouts à l'eau tiède
- **Votre réfrigérateur/congélateur** : 1 fois/6 mois, dégivrez votre appareil, de préférence quand il est vide ou peu rempli ; 1 fois/an, dépoussiérez le condensateur

COMPOSTAGE À TOUS LES ÉTAGES

Nos déchets organiques* représentent 40 à 60 % de notre poubelle d'ordures ménagères. Bonnes nouvelles : ils sont faciles à composter et le matériel est fourni gratuitement par Grand Paris Seine Ouest, quel que soit votre lieu de résidence. Vous pouvez donc composter dans votre jardin, dans votre quartier, dans votre immeuble collectif et, même, dans votre appartement, grâce au lombricomposteur. Pas d'inquiétude : les vers qui sont alors ajoutés dans votre bac pour dégrader les déchets ne peuvent pas s'en échapper ! *In fine*, votre compost servira d'engrais comparable au terreau et de "boisson énergisante" pour vos plantes, au jardin comme en intérieur.

Plus d'infos sur www.seineouest.fr

* Les déchets organiques sont fermentescibles, c'est-à-dire qu'ils sont dégradés par des micro-organismes.



LANCEZ-VOUS UN DÉFI ZÉRO DÉCHET !

Plus que quelques jours pour vous inscrire au Défi familles zéro déchet organisé par la Ville de Chaville, en partenariat avec le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers. L'objectif : réduire le poids de vos poubelles de 30 % ou plus en quatre mois.

Inscription avant le 15 janvier par courriel à zero.dechet@ville-chaville.fr

COMMENT TRIER PLUS EFFICACEMENT ?

Notre poubelle n'est pas un puits sans fond, comme le tonneau des Danaïdes*. Nos déchets ne disparaissent pas "comme par magie". Réduire leur volume va de pair avec un tri effectué avec précision. À chaque déchet sa filière !

* Dans la mythologie grecque, les Danaïdes sont condamnées, aux Enfers, à remplir indéfiniment un tonneau sans fond.

Le tri sélectif

- Les emballages en plastique*
- Les emballages en métal*
- Les emballages en carton et en papier*
- Tous les papiers

* Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider



Le verre

Les pots, bocaux, bouteilles en verre sont à déposer, vides mais non lavés, dans les conteneurs prévus à cet effet.



Carte géolocalisée disponible sur www.seineouest.fr

Les ordures ménagères

Covid-19 : pensez à jeter vos masques et mouchoirs usagés dans un sac dédié.



Les DEEE

Les déchets d'équipements électriques et électroniques font l'objet d'un tri spécifique. Des collectes dites solidaires sont organisées régulièrement par Grand Paris Seine Ouest (gros et petit électroménager, écrans, téléviseurs, moniteurs, matériel informatique).



Prochain rendez-vous à Chaville : samedi 15 janvier de 10h à 14h au 1403, avenue Roger Salengro (à l'angle de la pharmacie).



Pour tous les autres déchets, n'hésitez pas à consulter le site de GPSO www.seineouest.fr et les sites listés dans l'encadré ci-dessous.



Les biodéchets ont de l'avenir

Le saviez-vous ? La loi française* impose que tous les particuliers puissent disposer d'une solution pratique de tri pour les déchets alimentaires avant 2025. Cette collecte séparée des biodéchets (en cours d'expérimentation depuis 2018 à Marnes-la-Coquette, Ville-d'Avray, sur certains marchés alimentaires et dans les écoles les plus grandes de GPSO) a pour objectif de favoriser la méthanisation (production de biogaz) ou le compost.

* Loi n° 2015-992 du 17 août 2015, dite loi de transition écologique pour la croissance verte



Petit geste, grande économie

Le saviez-vous ? Chaque année, les erreurs de tri coûtent 300 000 € à Grand Paris Seine Ouest, en charge de la collecte des déchets. Pensez à déposer vos déchets en vrac dans la poubelle jaune. En effet, sur les chaînes du tri du Sycotom (agence métropolitaine des déchets ménagers), ni les machines ni les agents ne peuvent dissocier les déchets imbriqués ou emboîtés les uns dans les autres. Ils sont alors considérés comme des erreurs et donc, incinérés.

LES SITES À CONSULTER

<https://agirpourlatransition.ademe.fr>

<https://www.ecologie.gouv.fr/lesbonneshabitudes>

<https://longuevieauxobjets.gouv.fr>

<https://www.e-reparation.eco>

<https://quefairedemesdechets.fr>

<https://sitetom.sycotom-paris.fr>



FAUNE ET FLORE RESPECTONS-LES PROTÉGEONS-LES !



En forêt, en ville, dans nos jardins, la biodiversité des espèces se voit et s'entend. Prenons-en conscience pour la préserver.

> Comptons les oiseaux des jardins

La Ligue de Protection des Oiseaux et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) vous invitent à participer au comptage national des oiseaux des jardins.

Le principe : comptez durant une heure les oiseaux de votre jardin ou d'un parc public pendant le dernier week-end de janvier. Pour les reconnaître plus facilement, plusieurs fiches sont disponibles sur le site www.oiseauxdesjardins.fr. Puis, transmettez vos données sur ce même site.

Le conseil : choisissez votre créneau horaire idéalement en fin de matinée ou en début d'après-midi, lorsque les températures sont un peu plus chaudes et les oiseaux plus actifs.

Opération de comptage organisée samedi 29 et dimanche 30 janvier.

Plus d'infos sur

www.oiseauxdesjardins.fr

L'action + : rejoignez le réseau Vigie-Nature, programme de sciences participatives ouvert à tous les curieux de nature, du débutant au plus



expérimenté. En offrant aux scientifiques des données de terrain essentielles, dans toute la France, vous participez à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité. ■

Plus d'infos sur www.vigienature.fr

> Tailbons nos lauriers du Caucase

Si l'intrusion et les activités de l'homme en forêt fragilisent la biodiversité, il arrive aussi que la nature elle-même soit source de déstabilisation de la flore.

L'un des exemples les plus frappants concerne le laurier du Caucase ou *Prunus laurocerasus*, arbuste occultant très prisé en Île-de-France notamment. Cette espèce exotique, si belle soit-elle, prolifère à vitesse "grand V" jusqu'à en devenir envahissante en forêt et à prendre la place des végétaux et des arbres autochtones.

Le conseil : taillez vos lauriers du Caucase avant leur



floraison au printemps. Avec ce geste simple, vous éviterez que cette espèce invasive ne bouleverse la biodiversité en forêt. Rassurez-vous, le laurier ne craint pas la taille, même sévère !

L'action + : l'association Environnement Fausses Reposes organise régulièrement des chantiers de lutte contre les lauriers envahissants. Toute aide est la bienvenue ! ■

Rens. : 06 11 59 11 16 ou associationefr@gmail.com

MON BEAU SAPIN ROI DU COMPOST

Vous vous êtes émerveillés devant ses belles branches ornées de boules étincelantes et de guirlandes colorées. Vous avez découvert à son pied vos cadeaux enrubannés. Mais aujourd'hui, l'heure est venue de vous en séparer... Comme chaque année, Grand Paris Seine Ouest vous invite à participer à l'opération de collecte des sapins (débarrassés de leurs ornements de Noël bien sûr).

Une fois transportés vers les centres de compostage, vos sapins entament alors leur seconde vie et sont broyés, du pied aux épinettes. Le résidu qui en est extrait constitue

un apport en matière sèche qui, mélangé à d'autres déchets organiques humides, produit du compost.

Celui-ci sert à l'agriculture, notamment au maraîchage, pour enrichir la terre. Une fois broyés, les sapins qui ont poussé sur terre y retournent, pour faciliter la culture des fruits et légumes. Un cycle qui, avec un petit coup de pouce de l'homme, respecte donc la nature !



À noter : les sapins floqués ne peuvent être revalorisés, en raison des produits chimiques utilisés pour imiter l'effet de la neige. Vous devez donc les apporter en déchèteries pour incinération. ■

Opération organisée jusqu'au dimanche 23 janvier.

Retrouvez la cartographie des 149 points de collecte installés dans les huit

villes de GPSO

sur www.seineouest.fr

Point Info Droit

> Permanences en mairie

Les prises de rendez-vous se font sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

- **Notaire** : LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 08H30 À 10H30, sur rdv ET LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 16H, sur rdv
- **Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges)** : MERCREDI, DE 08H30 À 11H30, sur rdv
- **Écrivain public** : MERCREDI, DE 14H À 16H, sur rdv
- **Assistance à l'usage du numérique** : LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine** : SAMEDI 5 FÉVRIER (droit du travail par téléphone uniquement), SAMEDIS 22 JANVIER ET 19 FÉVRIER, DE 9H À 12H
- **Juriste en droit de la famille et du travail** : LES 2^e ET 4^e MARDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale)** : LES 1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS, DE 13H30 À 16H30, sur rdv
- **UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs)** : LE 1^{er} SAMEDI DU MOIS, DE 10H À 11H30, sur rdv
- **ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement)** : LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **UNLI (Union nationale des locataires indépendants)** : LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H, sur rdv
- **URBANIS** : LE 3^e VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H, sans rdv
- **Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92)** : permanence téléphonique. Prise de contact auprès du Point Info Droit
- **UDAF (médiation familiale)** : LES 2^e ET 4^e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Architecte-conseil du CAUE 92** : LE 1^{er} MERCREDI DU MOIS, DE 14H30 À 17H30, au service Urbanisme, sur rdv au 01 41 15 99 90

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite JEUDIS 20 JANVIER, 3 ET 17 FÉVRIER, DE 10H À 12H, au 01 41 10 27 80.

Dates des permanences et inscription préalable sur <http://notaires92.fr/fr/consultations/les-permanences-telephoniques>

> Permanences juridiques

Permanences juridiques gratuites dans tous les domaines, assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff.

Renseignements et prise de rdv au 01 76 53 45 04 ou par courriel cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr

UNE AIDE DE LA RÉGION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Depuis le 1^{er} novembre 2021, la Région Île-de-France propose une prime de 100 € aux Franciliens pour équiper leur logement en système de protection. Explications.



En 2020, 41 000 cambriolages de logements ont été enregistrés en Île-de-France, soit environ 110 par jour. Pour renforcer la sécurité des Franciliens, la Région Île-de-France propose, depuis le 1^{er} novembre dernier, une prime individuelle de 100 € pour l'achat de dispositifs de protection contre les cambriolages. Pour en bénéficier, il faut disposer de sa résidence principale en Île-de-France, être propriétaire ou locataire d'une résidence privée et avoir un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 46 460 €.

La subvention accordée est valable pour l'installation d'alarmes, de détecteurs, de capteurs, de caméras ou d'écrans de contrôle destinés à protéger l'habitation contre l'intrusion et le vol. En revanche, les dépenses de type "étude et expertise", la location de système de télésurveillance (ou l'abonnement à ce type de service), ainsi que les dépenses de gardiennage ne sont pas financées. ■

AU QUOTIDIEN ADOPTEZ LES BONS GESTES

- Lorsque vous quittez votre domicile, pensez à bien verrouiller toutes les portes et fenêtres.
- En cas de perte ou de vol de clés, changez vos serrures.
- N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur vos clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Donnez-les plutôt à une personne de confiance.
- Évitez de laisser vos fenêtres ouvertes la nuit, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE

Si vous craignez de laisser votre domicile sans surveillance pendant vos congés, n'hésitez pas à souscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Organisée conjointement par la police municipale et la police nationale, elle permet aux agents de réaliser des patrouilles régulières et inopinées aux abords de votre domicile, afin de prévenir les risques de cambriolage. Inscriptions en ligne sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"). Rens. : 01 41 15 82 00.

Plus d'infos sur www.iledefrance.fr/aide-lachat-dune-alarme

RÉNOVATION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE

Après plusieurs mois de chantier, les policiers municipaux de Chaville devraient prochainement réintégrer leurs locaux au 1392, avenue Roger Salengro, à proximité de la mairie. Les travaux ont notamment consisté à réaliser une réhabilitation complète de l'équipement avec, notamment, la création d'un accueil sécurisé pour recevoir le public et de vestiaires pour les agents. Une armurerie a également été créée. Mis aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), les locaux sont désormais accessibles aux personnes en fauteuil, grâce à l'installation d'une rampe située avenue Curie et de toilettes adaptés. ■

POUR DES PROJETS D'URBANISME DANS LES RÈGLES

Vous envisagez de réaliser une extension ou de rénover votre maison ?
N'hésitez pas à consulter l'équipe de la Direction de l'Aménagement urbain.



bien s'assurer de réaliser son projet dans le respect des règles d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...). Les règles applicables à Chaville peuvent être différentes de celles d'autres villes, en fonction des Plans Locaux d'Urbanisme en vigueur, voire au sein même d'une commune, du fait de la présence dans les environs d'un bâtiment classé aux monuments historiques, comme c'est le cas pour deux secteurs de Chaville, dont un situé à proximité du château de Versailles.

Informations réglementaires et gain de temps

Pour vous aider à y voir plus clair, n'hésitez pas à vous renseigner au préalable auprès de la Direction de l'Aménagement urbain. Son équipe pourra répondre à toutes vos interrogations et vous apporter

les renseignements réglementaires et techniques utiles à votre avant-projet. De quoi vous assurer de partir sur de bonnes bases et vous faire gagner du temps lors de vos démarches de demande d'autorisation d'urbanisme.

Au-delà, vous pouvez également bénéficier des permanences mensuelles du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), qui pourra vous assister dans la bonne intégration de votre projet. ■

La Direction de l'Aménagement urbain (1456, avenue Roger Salengro) est ouverte lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h (fermée le mardi). Les demandes de faisabilité ont lieu les mercredi et vendredi. Uniquement sur rendez-vous par courriel urbanisme@ville-chaville.fr
Rens. : 01 41 15 99 90.

Lorsque l'on se lance dans des travaux d'extension ou de rénovation de maison, de création d'un garage ou d'un abri de jardin, il n'est pas toujours facile de savoir ce qu'il est autorisé ou non de faire. Il faut

MÉMENTO PRATIQUE

> Les travaux soumis à déclaration préalable

- Les constructions créant une surface de plancher ou une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m²
- Les extensions de 20 m² à 40 m² (surface de plancher ou emprise au sol) dans la limite de 150 m² de surface totale. Au-delà, vous devrez déposer une demande de permis de construire et faire appel à un architecte
- Les modifications de façade et de toiture
- Les créations ou modifications de clôtures

> Le cas particulier des travaux en secteur ABF

En secteur ABF (Architecte des Bâtiments de France), tous travaux, même à l'identique, de façades ou de toitures (couleurs et matériaux), devront

faire l'objet d'une déclaration préalable et être soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

> Les abris de jardin, terrasses et piscines

Si les constructions d'abris de jardin de moins de 5 m² d'emprise au sol, les terrasses inférieures à 20 m² et 60 cm de haut, ainsi que les piscines de moins de 10 m² sont normalement dispensées de formalités, la règle change en secteur ABF. Tout projet devra alors être soumis à déclaration préalable et à consultation de l'Architecte des Bâtiments de France. Aussi, là encore, avant de vous lancer, renseignez-vous auprès de la Direction de l'Aménagement urbain. ■

À retenir : le délai d'instruction maximum d'une déclaration préalable est d'un mois (+ un mois supplémentaire en cas de consultation de l'Architecte des Bâtiments de France).

En bref

> Distributions de sel de déneigement

Les Services techniques organisent des distributions de sel à destination des habitants pour les aider à lutter contre les intempéries de l'hiver (neige, verglas). Deux distributions sont prévues **SAMEDI 15 JANVIER ET SAMEDI 12 FÉVRIER DE 9H À 17H** au 6, rue des Fontaines Marivel (une seule distribution autorisée par foyer, dans un souci d'équité). Pour en bénéficier, remplissez le bon de retrait joint à ce numéro du *Chaville Magazine* ou disponible en téléchargement sur www.ville-chaville.fr et présentez-le avec un justificatif de domicile au point de retrait.

Rens. : 01 41 15 40 00.



VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE DES AIDES SIMPLIFIÉES

Afin de faciliter les démarches des Chavillois pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, les subventions de la Ville, de GPSO et de la Région sont désormais regroupées. Présentation.

Depuis le 1^{er} novembre 2021, Île-de-France Mobilités est devenu l'interlocuteur unique pour toute demande de subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Alors que les usagers devaient jusque-là déposer un double dossier, auprès de GPSO puis de la Région, afin de bénéficier d'une prise en charge totale de 50 % du prix d'achat du vélo, l'aide est désormais intégralement versée par Île-de-France Mobilités.

Un montant maximum inchangé de 500 €

Le montant total de la subvention allouée reste inchangé. Il s'élève à 50 % du prix d'achat du vélo à assistance électrique, dans la limite de 500 € (600 € pour un vélo cargo). À noter que l'aide est accessible à tous les habitants (et non plus seulement par foyer).

C'est cette même logique de simplification administrative qui a récemment conduit la Ville de Chaville à abroger son dispositif d'aide pour l'acquisition d'un second vélo électrique.

Mis en place antérieurement à la mesure de la Région, cette subvention n'apportait plus de service supplémentaire aux Chavillois, tout en compliquant le



parcours administratif de leur demande. En effet, si l'aide de la Région se cumulait aux autres aides que les habitants pouvaient demander, ce cumul ne pouvait dépasser le plafond de 500 €.

Les types de vélos concernés

Pour rappel, la subvention accordée par Île-de-France Mobilités concerne un :

- Vélo classique à assistance électrique neuf
- Vélo cargo avec ou sans assistance

électrique neuf : biporteur, triporteur, *longtail**...

- Vélo pliant avec ou sans assistance électrique neuf
- Vélo adapté neuf

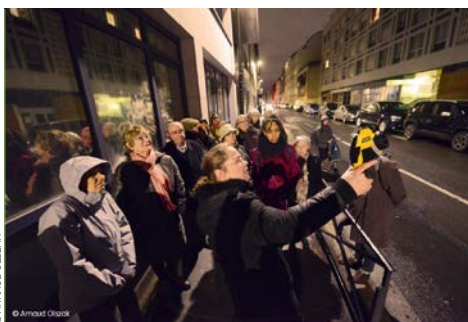
Certains accessoires sont aussi éligibles à l'aide de la Région, s'ils sont achetés en même temps que le vélo. Ils doivent impérativement figurer sur la même facture que celle du vélo. ■

* Vélo allongé

Plus d'infos sur www.iledefrance-mobilites.fr

NUIT DE LA THERMOGRAPHIE COMMENT REMÉDIER AUX DÉPERDITIONS DE CHALEUR ?

D'où vient cette sensation de froid en hiver, alors que le chauffage fonctionne ? Par où s'échappe la chaleur de votre logement et comment faire pour la conserver ? Pour vous aider à comprendre le phénomène des déperditions de chaleur, GPSO Énergie vous emmène en balade nocturne le 27 janvier dans les rues de Chaville avec une caméra thermique. Celle-ci transforme le flux de chaleur invisible à l'œil nu en une image colorée, en fonction de la température. Elle rend donc visible



les déperditions, à distance. Lorsque l'observation s'effectue à l'extérieur, les

pertes de chaleur sont matérialisées par la couleur rouge.

Lors de cette balade, vous découvrirez également les solutions envisageables pour améliorer votre confort thermique, des éco-gestes aux travaux de rénovation énergétique. ■

Judi 27 janvier, de 19h à 21h (lieu de rendez-vous communiqué après l'inscription)

Inscription gratuite mais obligatoire, ouverte un mois avant l'animation, sur www.gpso-energie.fr ou en appelant le 0 800 10 10 21.

ENCHÈRES PUBLIQUES UN MONDE À DÉCOUVRIR

Bienvenue samedi 22 janvier dans le monde des enchères publiques, sous l'éclairage didactique de Frédéric Ferrer, clerk de commissaire-priseur à la Maison de Ventes aux Enchères Rossini.

Le monde des enchères nous est connu le plus souvent à travers les ventes très médiatisées de tableaux de grands maîtres atteignant des montants vertigineux.

Or, ce qui fait l'essentiel de l'activité des commissaires-priseurs se passe au quotidien auprès de particuliers qui souhaitent faire estimer un bien mobilier... et découvrent à l'occasion que des petites choses oubliées peuvent avoir une valeur inattendue (mais rarement des millions !). "Tel ce chef-d'œuvre d'un compagnon charpentier, négligé et considéré comme un nid à poussières par un couple qui m'avait consulté pour des livres. Ce lot a eu un attrait considérable qui a conduit à

un très beau résultat", explique Frédéric Ferrer.

Des professionnels accessibles

Clerc chargé des estimations, il viendra présenter l'environnement des ventes aux enchères, partager sa pratique en l'illustrant par quelques exemples concrets et tordre le cou à une idée préconçue.

"Le mot "commissaire" et les fonctions à charges comme la nôtre font peur alors que nous sommes très accessibles. Je réponds toujours positivement et gratuitement à toute sollicitation qui m'est faite pour un rendez-vous à domicile ou dans le cadre des permanences que je tiens



notamment au Pôle Seniors de Chaville chaque mois."

Au contraire d'autres professionnels, la finalité ici n'est pas d'acheter. "Quand un objet a une valeur patrimoniale, nous le signalons à son propriétaire et, s'il le souhaite, nous le présentons dans la vente aux enchères la plus adaptée et faisons en sorte qu'il se vende le mieux possible." ■

Samedi 22 janvier, à 15h, à l'Atrium.

Entrée libre, sur réservation.

Rens. : 01 14 15 47 40.

UN PETIT TOUR DE LA DÉFENSE AU CAFÉ DU FORUM

La notoriété du quartier d'affaires Paris La Défense n'est plus à faire. Mais connaissez-vous l'histoire de son aménagement, les concepts architecturaux qui l'ont dessiné ou encore l'origine de son nom ?

Rendez-vous le 5 février pour explorer ce lieu hors-norme.



Le premier quartier d'affaires d'Europe donne le vertige : avec ses 3,5 millions de m² de bureaux et une fréquentation quotidienne de 200 000 personnes, le quartier de la Défense est né au cours des années 1960.

Une histoire mouvementée

À l'occasion de ce Café du Forum, Julien le Magueresse, chef de service aux Archives départementales des Hauts-de-Seine, sera à pied d'œuvre pour vous

présenter l'histoire du quartier de la Défense. Désormais incontournable du paysage parisien, ce célèbre quartier d'affaires est le résultat d'une longue réflexion portant à la fois sur l'aménagement d'un axe historique et sur celui de la banlieue. À l'origine la butte Chantecoq, sise sur la voie royale Paris-Saint-Germain-en-Laye, le quartier doit son nom à la statue "La Défense de Paris" inaugurée en 1883 en hommage aux soldats ayant défendu la ville durant la guerre franco-prussienne de 1870. De l'arrivée des premières tours de bureaux dans les années 1960 et des transports en commun en 1970 au concept "Tête Défense" (couronné par la construction de la Grande Arche en 1989), son histoire est ponctuée de tours dantesques et de projets laissés en plan.

Julien le Magueresse abordera les projets, les réalisations mais aussi le sujet des œuvres d'art, pour faire vivre en images la

vision ambitieuse et futuriste de ce quartier hors-norme, toujours en effervescence. ■

Samedi 5 février, à 15h, à l'Atrium.

Entrée libre, sur réservation.

Rens. : 01 41 15 47 40.

En bref

> Le pass Culture élargi aux 15-17 ans

Mis en place en 2021 par le gouvernement, le "pass Culture" permet aux jeunes de 18 ans de bénéficier d'un crédit de 300 € utilisable pour l'achat de produits culturels physiques ou numériques : places de spectacles, livres, activités artistiques, musique en ligne, plateformes de streaming... Depuis le 1^{er} janvier 2022, le dispositif est également ouvert aux jeunes dès 15 ans, avec 20 € l'année de leurs 15 ans, 30 € à 16 ans et 30 € à 17 ans. De quoi favoriser un peu plus l'accès des jeunes à la culture. **Plus d'infos sur <https://pass.culture.fr>**

CHANSONS, AMOUR ET FANTAISIE DANS **SONGE À LA DOUCEUR**

Le très beau livre de Clémentine Beauvais, inspiré d'*Eugène Onéguine* de Pouchkine, est devenu un très beau spectacle musical electro-pop adressé à toutes les générations, qui sera de passage à l'Atrium le 22 janvier. Tête-à-tête avec Justine Heynemann qui signe l'adaptation (avec Rachel Arditi) et la mise en scène.

Qu'est-ce qui vous a touchée dans *Songe à la douceur* ?

Justine Heynemann : C'est un livre très particulier parce qu'il est écrit en vers libres. Il est très poétique, très audacieux sur le plan littéraire. Il y a quelque chose de très musical dans l'écriture, la langue. On est beaucoup dans les pensées des personnages, leurs rêves, leurs fantasmes, leurs émotions, leurs souvenirs. Il y a beaucoup de fantaisie qui peut faire penser à *L'Écume des jours* de Boris Vian.

Quel est le fil conducteur ?

C'est l'histoire d'une jeune fille naïve et romantique qui rencontre un jeune dandy de 17 ans, très sûr de lui. Elle tombe folle amoureuse de lui, mais lui n'est pas amoureux d'elle et la rejette. Des années plus tard, ils se revoient par hasard et il se rend compte qu'il a fait une erreur, qu'il est passé à côté de la femme de sa vie et il va tout faire pour la reconquérir.



C'est une très belle histoire d'amour, très puissante, très vivante.

Cette histoire d'Eugène et Tatiana parle-t-elle aux jeunes d'aujourd'hui ?

Justement c'est ça aussi qui est très beau. Clémentine Beauvais ancre l'histoire dans la jeunesse d'aujourd'hui, avec Skype, les réseaux sociaux, les recherches sur Google pour se retrouver. Ça se passe à San Francisco, à Paris, sur plusieurs continents. Il y a à la fois beaucoup de fraîcheur, de choses amusantes dans les textos enflammés, les "skype" manqués, cette façon de s'écrire l'amour aujourd'hui. Et en même temps, il y a une force intemporelle dans ce récit qui, du coup, est inter-générationnel. Ce n'est pas un spectacle qui parle de la jeunesse d'aujourd'hui, mais qui parle à tout le monde.

Les mêmes acteurs jouent les rôles aux deux âges ?

Oui. Avec plein de petits changements, des petits éléments de costume, ils passent très vite d'un âge à l'autre, d'un lieu à l'autre. C'était ça aussi l'enjeu du spectacle, de faire quelque chose de très vivant et de très fluide

qui embrasse très facilement des générations, des époques différentes.

De quels artistes vous êtes-vous entourée ?

Benjamin Siksou est Eugène. Il est acteur et chanteur et sort un album prochainement qui s'appelle *Saxomania*. Élisa Erka qui joue Tatiana est chanteuse et actrice. La chanteuse Luce interprète Olga et Thomas Gendronneau, acteur et musicien, Lensky. Rachel Arditi fait la narratrice et Manuel Peskine, qui a composé la musique, est au piano sur scène.

Quelle est la tonalité générale du spectacle ?

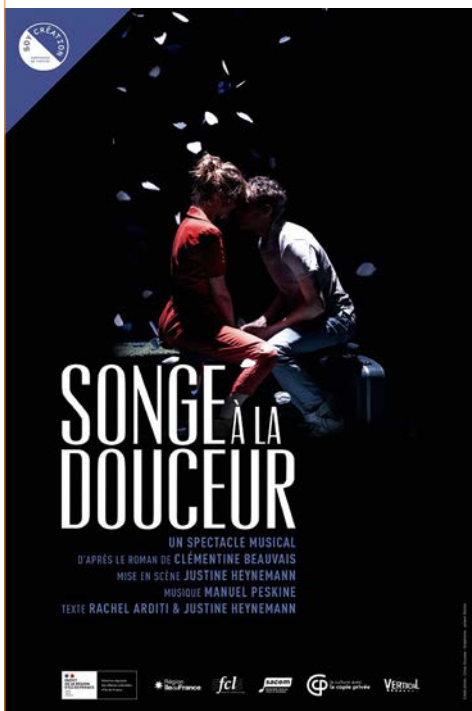
Il ne s'agit pas forcément de la tragédie d'*Eugène Onéguine* telle qu'on la connaît. D'ailleurs ce n'est pas une tragédie, mais un livre sur la construction de soi. Il est avant tout lumineux, même s'il y a des moments tragiques.

Nous en avons fait un spectacle solaire, joyeux, qui donne envie de tomber amoureux, de chanter. ■

Samedi 22 janvier, à 20h45, à l'Atrium.

Réservations : 01 47 09 70 75

ou sur www.atrียม-chaville.fr





PLONGÉE AU CŒUR DU MOYEN ÂGE ET AMBIANCE FESTIVE

Démonstration d'un forgeron, frappe de pièces du XIII^e siècle, présentation d'armes et d'armures, les jardins de l'hôtel de ville avaient un air médiéval le 21 novembre, à l'occasion du Marché du Village d'automne ! Ces animations à caractère historique ont ravi petits et grands visiteurs, également attirés par les odeurs et saveurs des stands de gastronomie et les belles couleurs des créations artisanales. Manège, ferme pédagogique et spectacle de pyrotechnie étaient aussi au programme de ce week-end. Et pour que la fête soit complète, des jeux étaient proposés au public chavillois (chasse à l'image par la Ville de Chaville et poids du panier par le Rotary Club de Chaville), tandis que les amateurs de vins du Sud-Ouest s'étaient retrouvés le 19 novembre pour la très attendue soirée œnologie de l'association Vivre à Chaville.



RICK LE CUBE EN ROUTE VERS UN NOUVEAU MONDE !

Éternel voyageur, Rick le cube est prêt à embarquer le public familial dans sa nouvelle aventure *Vers un nouveau monde*. Un spectacle à la croisée des musiques électroniques, des arts numériques et du road-movie.

Après sa toute première apparition dans *L'Odysée*, on avait retrouvé quelques années plus tard Rick le cube parcourant *Les Mystères du temps*.

Ce petit monolithe blanc à figure humaine revient aujourd'hui, propulsé malgré lui sur une planète qui s'est vidée peu à peu de ses ressources et de toute espèce vivante. Avalé à son tour par un vaisseau glouton et dévastateur, il se lance à la recherche de sa famille, croisant au passage une foule de personnages étranges.

Un sacré destin pour celui qui, rappellez-le, a été mis au ban du poulailler dès sa naissance en raison de sa forme cubique, peu ordinaire pour un œuf...



Un spectacle entre songe et réalité

Créateur de ce personnage muet (mais expressif), le duo SATI formé par Erwan Raguene et Jesse Lucas, décline les aventures de Rick le cube dans une forme de spectacle mixte : un concert

cinématographique et électroacoustique, une association de plusieurs techniques d'animation et de musique, un balancement entre réel et virtuel, entre songe et réalité.

Les deux compères musiciens et bruiteurs, accompagnés sur scène de Jacques-Yves Lafontaine à la table de mixage, rythment les aventures du jeune héros en installant des ambiances sonores qui rappellent l'environnement futuriste du film. ■

Vendredi 21 janvier, à 20h, à la MJC de la Vallée (séances scolaires dans l'après-midi).

Rens. : 01 47 50 23 93.

**Réservations sur
www.mjcdelavallee.fr/billetterie**

CABADZI & GLAUQUE REGARDS NOIRS

Deux groupes pour le prix d'une place de concert : c'est ce que propose la MJC pour la soirée du 11 février en invitant Cabadzi et Glauque, issus de la nouvelle scène francophone, qui portent un regard non complaisant sur la société.

D'un côté, le hip hop rugueux et ténébreux du binôme nantais **Cabadzi** qui vient à Chaville défendre son 4^e opus sorti au printemps 2021, *BÛRRHUS*.

Un album inspiré de la théorie de Skinner sur l'importance de la récompense aléatoire dans le phénomène d'addiction, qui lui sert à évoquer, sans jugement, notre rapport aux réseaux sociaux et à montrer la société telle qu'ils la modèlent.



Le tout enveloppé dans des phrases courtes et des instrumentalisations épurées. Son style : "Avec le moins de mots possible, réussir à créer les images les plus grandes possible."

Le partage sur scène

De l'autre côté, le son puissant et synthétique de **Glauque**, un collectif de cinq rappers belges qui a profité du confinement et de l'annulation des concerts pour refondre son répertoire dans un nouvel EP, *Réécriture*.

Ambiance rap et electro, textes très travaillés. "Pour nous, une chanson est réussie quand on peut prendre la mélodie et les paroles individuellement et que c'est bon. Et quand on les met ensemble, elles se complètent ou se contrastent."

Le retour à la scène : une fête pour eux. "On n'a pas de message particulier, on veut rajouter une autre subjectivité à tout ce qui



existe déjà dans la musique. On ne veut pas changer les mentalités, juste partager." ■

Vendredi 11 février, à 20h, à la MJC de la Vallée.

Rens. : 01 47 50 23 93.

**Réservations sur
www.mjcdelavallee.fr/billetterie**



CHAVILLE EN BD 2021 MERCI À TOUS !

La 5^e édition du Festival Chaville en BD, organisée les 27 et 28 novembre au complexe sportif Jean Jaurès, a connu un beau succès en enregistrant la venue de 2 500 visiteurs de tous âges ! Merci à toutes et tous qui témoignez de votre intérêt pour ce bel événement. Des remerciements nourris et chaleureux à tous les auteurs et dessinateurs présents pour leurs nombreuses dédicaces, avec des mentions spéciales au parrain de cette édition, Arthur de Pins, et à l'invité d'honneur, Charles Berberian. Un grand merci à toute l'équipe de la médiathèque qui s'est pleinement investie pour la réussite de ce festival de bulles, aux côtés de BD' Essonne, partenaire de la manifestation. Enfin un grand bravo à tous les gagnants et participants du Concours des Petites Bulles. Que de talents à Chaville !



En bref

> Ateliers sur l'autohypnose

Proposés par le Pôle Seniors, chaque vendredi après-midi, **DU 7 JANVIER AU 11 FÉVRIER DE 14H À 16H**. Sur inscription.

Rens. : 01 41 15 96 20.

> Estimation d'objets de valeur

Faites estimer gratuitement vos bijoux, tableaux... par un clerc commissaire-priseur, **MERCREDI 19 JANVIER ET 23 FÉVRIER À PARTIR DE 14H**, au Pôle Seniors (1085, avenue Roger Salengro). Uniquement sur rendez-vous.

Rens. : 01 41 15 96 20.

> Don du sang

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang en partenariat avec la Ville de Chaville, aura lieu **MERCREDI 26 JANVIER DE 12H À 16H30**, en mairie.

Prise de rendez-vous obligatoire sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Rens. : 01 41 15 40 68.

> Conférence sur l'amour

Saint Valentin oblige, le Pôle Seniors organise une conférence sur les bienfaits de l'amour, **LUNDI 14 FÉVRIER À 14H30** à l'hôtel de ville.

Gratuit, sans inscription.

Rens. : 01 41 15 96 20.

> Meet in Class

En partenariat avec la Ville de Chaville, Meet in Class propose des cours de soutien scolaire (toutes matières) dispensés par des professeurs certifiés, par groupe de quatre élèves maximum, du CP à la Terminale. Les cours ont lieu chaque samedi, entre 9h à 18h, à l'espace Mozaïk (3, parvis des Écoles). Des stages intensifs sont proposés pendant les vacances d'hiver, 2h/jour pendant cinq jours, à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (23, rue Carnot).

Tarif unique : 15 €/heure.

Renseignements et inscriptions : 01 84 80 73 76 ou sur www.meetinclass.com/chaville



CURÉ ET ÉCRIVAIN

Depuis le 18 septembre dernier, le père Cédric de la Serre est le nouveau curé de Chaville. Également homme de lettres, il est notamment l'auteur d'un ouvrage sur la place de l'écologie dans le christianisme.

Ancien vicaire à Issy-les-Moulineaux, le père Cédric de la Serre a été nommé curé des paroisses Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette, le 1^{er} septembre dernier.

Une nouvelle mission que l'homme de 36 ans, ordonné prêtre en 2016, aborde avec joie, responsabilité et ouverture.

"Mon rôle avant toute chose est de prendre soin de mes paroissiens, mais aussi, plus largement, d'accompagner tous les Chavillois sans distinction", souligne le curé qui semble avoir très vite trouvé ses marques, notamment grâce à "la grande diversité et la bienveillance des personnes rencontrées".

Questionner nos modes de vie

Proche des Chavillois qu'il rencontre régulièrement à l'église, Cédric de la Serre n'hésite pas non plus à utiliser les canaux

actuels de communication (WhatsApp, Facebook, Instagram...) pour échanger avec ses paroissiens.

Une modernité que le prêtre se plaît également à interroger régulièrement dans ses discours. "Aider les habitants à vivre bien, cela inclut aussi de se questionner sur nos modes de vie et de consommation", explique le curé.

Des questionnements que le curé, également enseignant en théologie, a choisi de coucher sur le papier avec la publication en 2020 d'un premier ouvrage intitulé *Les chrétiens sont-ils responsables de la crise écologique ?* L'auteur y revisite notamment les Écritures et la tradition de l'Église pour mieux cerner la place accordée à la préservation de la création dans le christianisme. Preuve, s'il en fallait, de l'universalisme de la question du dérèglement climatique. ■



BROCANTE 2022 PRENEZ DATE !

Et si vous donniez une seconde vie aux objets ou vêtements qui encombrant vos placards et greniers en participant à la prochaine brocante de Chaville ?

Prévue le 3 avril, si la situation sanitaire le permet, la manifestation est toujours l'occasion de belles rencontres entre chineurs et vendeurs.

Pour participer, rien de plus simple ! Il vous suffit de réserver votre stand entre le 11 janvier et le 8 mars. Les inscriptions sont réservées en priorité aux Chavillois et aux habitants de Grand Paris Seine Ouest. Pour vous inscrire, venez retirer le dossier à l'accueil de la mairie ou téléchargez-le sur www.ville-chaville.fr ■

Rens. : 01 41 15 47 95 ou 01 41 15 40 68.

LE RECENSEMENT AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Du 20 janvier au 26 février, la Ville organise avec l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) le recensement de la population. Mode d'emploi.



Latifa Aziri, Serfiraz Kaplan, Olivera Pantic, Nathalie Ribeiro et Brigitte Zougrana.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de la Ville. Ses résultats sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de

programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Le recensement en ligne privilégié

Le recensement concerne un échantillon de 8 % des Chavillois. Les habitants retenus seront prévenus en amont de la démarche par courrier. Des affiches seront également apposées dans les halls des immeubles sélectionnés.

Le recensement sera réalisé par cinq agents recenseurs, recrutés par la Ville.

Munis d'une carte officielle, ils se rendront au domicile des habitants pour leur remettre les questionnaires à remplir concernant leur logement et les personnes qui y résident. Ils leur fourniront également les identifiants (code d'accès et mot de passe) leur permettant d'effectuer la démarche directement en ligne. Un mode de réponse aujourd'hui largement privilégié, car plus sûr, plus simple à traiter et source d'économies de papier... ■

Plus d'infos sur

www.le-recensement-et-moi.fr

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Vous avez jusqu'au 29 janvier pour inscrire vos enfants pour l'année scolaire 2022-2023 : première rentrée en septembre 2022 à l'école maternelle (nés à partir du 1^{er} janvier en 2019) ou à l'école élémentaire (nés en 2016). Inscription sur le Portail Famille ou en mairie.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Rens. : 01 41 15 40 00.

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarches & Infos pratiques / Famille & éducation / Vie scolaire").



CAP SUR LES VACANCES D'HIVER POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES!

• Dans les accueils de loisirs

Vous avez du lundi 17 au samedi 29 janvier pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver (du 21 février au 4 mars).

Rendez-vous sur le Portail famille <http://famille-chaville.fr> ou, pour les personnes ne disposant pas d'Internet, directement en mairie auprès du guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté. Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Rens. : 01 41 15 40 00.

• Jeunesse & Sports

Vous avez du lundi 24 janvier au samedi 12 février pour inscrire vos enfants et ados aux Vacances Jeunesse & Sports d'hiver.

Les activités (sportives, culturelles et de loisirs) seront proposées du 21 février au 4 mars.

Rendez-vous sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"), sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie (pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet).

Rens. : 01 41 15 47 21

ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

• À la MJC de la Vallée

Pour les 3-10 ans : ludo des vacances et stages, du lundi 21 au vendredi 25 février. Inscriptions à partir du samedi 22 janvier.

Rens. : 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr ■

À CHACUN SON ART MARTIAL

Tirés par le KCC Judo Chaville, les arts martiaux se déclinent également à Chaville à travers d'autres disciplines venues de l'Extrême-Orient. Revue de clubs.

> Bleu Cohésion

En plus de pratiquer le parachutisme, la plongée ou l'escalade, l'association Bleu Cohésion propose également à ses membres des cours hebdomadaires de self-défense DCSU (Défense Combat et Survie Urbaine).



Plus d'infos sur <http://bleu-cohesion.fr/self-defense>

> Kung-Fu Chaville

Le club propose différentes pratiques comme le Truc Lien Hoa Lien Quyen, un style sino-vietnamien, le Wing Chun, le style chinois que popularisèrent Yip Man et Bruce Lee, ainsi que le Tai Chi Chuan, un style chinois interne. Les différents styles sont enseignés de manière traditionnelle dans la lignée d'Éric Bauer, héritier de nombreux maîtres vietnamiens et sino-vietnamiens.



Plus d'infos sur <http://kungfuchaville.free.fr>

> Viet Vo Dao Chaville

Né au Vietnam en 1938, le Viet Vo Dao est un art martial qui repose sur de nombreuses techniques de combat. À Chaville,

il se pratique depuis 2008 au sein de l'association Viet Vo Dao Chaville, créée par Stéphane Roubault. Professeur passionné, ceinture noire 5^e dang*, "il souhaite transmettre ses connaissances du style Viet Vo Dao Han Bai à de nouveaux élèves".



* Le dang constitue une référence en matière de niveau et de hiérarchie dans les arts martiaux vietnamiens.

Plus d'infos sur www.vietvodao-hanbaiduong-chaville.com

> Wadokan de Chaville

Si vous souhaitez apprendre à vous défendre en cas d'agression, le Wadokan de Chaville peut vous mettre sur la voie avec le self-défense japonais. "Résolument moderne et réaliste, cette discipline est directement issue des connaissances et des pratiques ancestrales du Nihon Ju-Jutsu : un art de défense à mains nues, aux origines japonaises." Le club dispense également des cours de karaté et de Kobudo, technique de maniement des armes blanches du Japon médiéval, et dispose, pour les jeunes "padawan", d'une section baby samurai.



Plus d'infos sur www.wadokan.fr ■



SPORT SUR ORDONNANCE BOUGEZ POUR VOTRE SANTÉ

Plusieurs clubs sportifs de Chaville proposent aujourd'hui des activités adaptées aux personnes en affection longue durée (ALD). Explications.

C'est bien connu, une pratique physique régulière permet de se maintenir en forme plus longtemps. Le sport peut même être utilisé comme traitement non médicamenteux dans le cas de certaines maladies. C'est tout l'enjeu du dispositif Prescri'Forme qui permet à des médecins de prescrire à des patients en affection longue durée (diabète, cancers, maladie cardio-vasculaire...) une activité physique adaptée à leur pathologie et à leurs capacités physiques, au sein de clubs certifiés par l'Agence Régionale de Santé.

Activités physiques et éducateurs certifiés

Pour encourager les assurés concernés à s'inscrire dans cette démarche, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine assure la prise en charge partielle ou totale du coût de la cotisation. À Chaville, le club Chavil'Gymnastique Volontaire a longtemps été le seul à proposer des activités physiques certifiées à destination de personnes souffrant d'affections de longue durée. Depuis, il a été rejoint par le Club d'Haltérophilie Musculation de Chaville (CHMC) qui propose également des cours adaptés et encadrés par des éducateurs certifiés. ■

Plus d'infos sur www.lasanteparlesport.fr

BIENVENUE À FLOCON, PLUMETTE ET PRINCESSE !

Lauréat du budget participatif 2019, le poulailler partagé de l'association Cocot'Chaville vient d'adopter ses trois premières poules.

C'était jour de fête le 8 novembre dernier pour les membres de Cocot'Chaville. Après deux ans de démarches pour créer leur association et de bricolage pour aménager leur poulailler partagé, ils ont enfin accueilli leurs premiers gallinacés. Trois poules, attendues comme des stars et aussitôt rebaptisées. Il y a d'abord Flocon, une Gâtinaise au plumage blanc éclatant, puis Plumette, une poule noire de Houdan, et enfin Princesse, une Gauloise grise aux jolies plumes tachetées.

"Nous avons volontairement choisi différentes races afin de montrer la diversité des espèces. C'est aussi l'un des buts de Cocot'Chaville", souligne Laetitia, la trésorière de l'association, très tôt séduite par l'idée de Roxane Jarry de créer un poulailler partagé en ville.

Remettre la nature en ville

Retenu lors du premier budget participatif de la Ville en 2019, le projet a depuis fait du chemin. Née en 2020, l'association Cocot'Chaville fédère aujourd'hui une

vingtaine de familles, prêtes à assurer à tour de rôle l'entretien du poulailler et à veiller au bien-être de ses occupantes, dont le nombre devrait bientôt passer à huit.

Des "cocottes" qui, au-delà du plaisir de les voir évoluer, servent aujourd'hui un projet destiné à remettre la nature en ville, à contribuer au recyclage des déchets et à s'inscrire dans une forme d'économie circulaire.

Cocot'Chaville comporte également une dimension pédagogique et sociale. "À terme, nous souhaiterions devenir un lieu référent pour les Chavillois qui envisagent de se lancer dans la création d'un poulailler", explique Agnès, engagée dans l'association depuis ses débuts.

"Notre objectif est aussi d'accueillir des enfants à partir de la rentrée prochaine afin de leur faire découvrir ces animaux domestiques qui ont longtemps peuplé nos villes. Nous envisageons également, pourquoi pas, de nous rendre dans des Ehpad avec une ou deux poules",

poursuit Clément, un autre membre de l'association.

En attendant de déployer leurs actions, les adhérents de Cocot'Chaville continuent de faire connaissance avec leurs nouvelles résidentes à plumes. Et surtout chacun guette avec impatience l'arrivée du premier œuf ! ■

Plus d'infos sur

www.facebook.com/cocotchaville

En bref

> Cercle d'Amitié de Chaville

- **JEUDI 13 JANVIER** : visite du musée Carnavalet.
- **MARDI 1^{er} FÉVRIER À 14H30** : conférence sur le Palais Topkapi, à l'Atrium.
- **JEUDI 10 FÉVRIER À 16H15** : visite de la maison de Victor Hugo.

Rens. : 01 47 50 34 24 ou 06 78 57 73 67, par courriel yd38mt39@gmail.com

> Café Polyglotte

Organisé par l'association Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville

- **JEUDI 13 JANVIER, À 19H**, à l'espace Mozaïk (3, parvis des Écoles)

Rens. : par courriel contactaijc@gmail.com
Plus d'infos sur www.chavillejumelage.com

> Amnesty International

La section locale d'Amnesty International organise une réunion de son groupe, **MERCREDI 26 JANVIER À 20H30** à l'Atrium.

Rens. : Monique Bécue au 06 89 43 46 23.
Plus d'infos sur www.amnesty121.fr

> Scrabble

- Simultané du Neurodon : **SAMEDI 29 JANVIER DE 13H À 20H**, salle Huguette Fradet (50, rue Alexis Maneyrol).
- Tournoi : **SAMEDI 26 FÉVRIER DE 13H À 20H**, salle Huguette Fradet.

Rens. : Christian Couvreur au 06 22 57 40 17.

> Recherche de bénévoles

L'association Visite des Malades en Établissement Hospitalier (VMEH) recherche des bénévoles désireux de soutenir les malades pour "écouter, dialoguer, reconforter, divertir".

Rens. : Myriam de La Touanne au 06 81 66 43 52.



L'agenda de la MJC

> Stages danse prénatale

La danse prénatale MamDanse® est une pratique physique et artistique ouverte à toute femme enceinte, sans prérequis. Lors de ce moment ludique et joyeux, la future maman se met en mouvement en musique par le biais de courts exercices ciblés et adaptés à chaque étape de la grossesse.

SAMEDI 8, 15, 22 ET 29 JANVIER, 5 ET 12 FÉVRIER DE 17H À 18H15.

Tarifs : 22 € la séance, 120 € les six séances.

Inscription à l'accueil de la MJC.

> Stages rando

Découvrez Chaville et ses environs avec Anne-Cécile, **SAMEDI 15 JANVIER ET 12 FÉVRIER DE 14H À 17H.**

Tarif : 18 € la séance.

Inscription à l'accueil de la MJC.

> Stages créa

• **SAMEDI 22 JANVIER DE 9H30 À 12H :** linogravure.

Et si vous associez le dessin à la gravure le temps d'un atelier ? Créez un tampon selon le motif souhaité et imprimez-le à l'infini sur papier et pourquoi pas, sur tissu !



• **SAMEDI 12 FÉVRIER DE 9H30 À 12H :** broderie sur tambour. Parmi les motifs proposés par Nina, apprenez les rudiments de la broderie. Le point de chaînette, le point arrière et tous les autres n'auront plus de secret pour vous !

Tarif : 20 € la séance.

Inscription à l'accueil de la MJC.

> Stages bien-être

• **SAMEDI 8 JANVIER DE 14H À 16H30 :** sophrologie.

• **SAMEDI 5 FÉVRIER DE 14H À 16H30 :** yin yoga et yoga nidra. Le yin yoga, véritable méditation en mouvement, est un yoga très doux où les postures sont tenues pendant plusieurs minutes. Le yoga nidra est une longue relaxation au son des bols tibétains, permettant d'être encore plus détendu et apaisé.

Tarif : 20 € la séance.

Inscription à l'accueil de la MJC.

MJC de la Vallée

25, rue des Fontaines Marivel

Rens. : 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr



LA PETITE ÉCOLE QUI FAIT SON CINÉMA

Attention, ça tourne ! Depuis le mois d'octobre, Éric Zwygart, à la tête de l'association La Petite école de cinéma, propose aux enfants de réaliser des courts-métrages. Moteur !

Un futur grand réalisateur ou acteur se cachera-t-il parmi les enfants des écoles de Chaville ? Difficile à dire encore. Toutefois, Éric Zwygart constate déjà des prédispositions chez plusieurs d'entre eux.

"Certains se découvrent totalement lorsqu'ils jouent ou filment. Surtout on sent qu'ils prennent un réel plaisir à le faire."

Et c'est peut-être là l'essentiel pour ce cinéophile, ancien réalisateur de bandes-annonces pour la télévision et le cinéma, primé aux États-Unis, qui souhaite désormais transmettre son savoir.

La momie de Paul Bert

Créée en octobre dernier, son association La Petite école du cinéma a pour vocation de faire découvrir aux enfants l'univers du cinéma et ses métiers.

"L'objectif c'est la réalisation de courts métrages de A à Z, depuis l'écriture du scénario en passant par la mise en scène, le jeu d'acteur, les costumes et la manipulation de la caméra", insiste Éric Zwygart, qui intervient en parallèle depuis trois ans dans les écoles de Suresnes.

Depuis peu, il mène également des actions dans plusieurs écoles de Chaville, notamment à Paul Bert où il a réalisé avec une classe de CE1 un court-métrage intitulé *La momie de Paul Bert*.

"C'était génial. Les enfants se sont

vraiment pris au jeu... Et après, il fallait voir leur tête lorsqu'ils se sont vus à l'écran...", s'enthousiasme l'animateur qui a depuis également tourné *Cachette secrète* avec des CP de Ferdinand Buisson et travaille actuellement avec l'accueil de loisirs Anatole France autour du projet *Les Bulles de savon*. Des courts-métrages où, là encore, les enfants ont été mis pleinement à contribution.

Des idées à la pelle

"Une fois que vous leur avez donné quelques clés pour construire une histoire, avec un début, un milieu et une fin, ils ont compris. Ils ont une grande intelligence et des idées à la pelle."

Pour ces courts-métrages, l'ancien réalisateur n'hésite pas non plus à faire tourner les enfants en extérieur ou dans des lieux publics, comme récemment au château de Versailles ou à la Seine Musicale. De quoi permettre aussi aux enfants de découvrir leur environnement et, pourquoi pas, de trouver le décor de leur prochain film ! ■

La Petite école de cinéma est ouverte le samedi après-midi aux enfants de six à dix ans et le mercredi après-midi aux enfants de grande section de maternelle.

Rens. : Éric Zwygart au 06 17 52 93 00

ou par courriel petitecoledecinema@free.fr

EN ROUTE POUR LE DÉSERT MAROCAIN

À 19 ans, Chloé Taillard et Alicia Goncalves s'apprêtent à vivre une grande aventure. Le 17 février, les deux étudiantes en 2^e année à l'ISEG Paris s'aligneront au départ de la 25^e édition du 4L Trophy. Un rallye de près de 6 000 km, entre la France, l'Espagne et le Maroc, devenu culte chez les étudiants.

La solidarité avant tout

Course d'orientation dans le désert, ce raid aventure se distingue aussi par son esprit humanitaire. Ici, interdit de venir les mains vides. Chaque équipage s'engage à remplir son coffre de denrées alimentaires, de fournitures scolaires et sportives au profit de la Croix Rouge Française et de l'association Enfants du désert. Celui de Chloé et Alicia est déjà bien rempli.

"Nous avons déjà réussi à collecter pas mal de fournitures, pour le matériel sportif c'est plus compliqué", souligne Chloé, la Chavilloise, qui lance un appel aux dons : ballons, plots...

Georgette

Pour prendre le départ du rallye, les deux co-équipières ont dû également réunir les fonds nécessaires au voyage. "Il a fallu aller chercher des sponsors et les convaincre de l'intérêt notre projet. C'est très formateur ! On a aussi vendu



des bières artisanales sur le marché de Chaville et mis en place une cagnotte en ligne", explique Alicia.

Et puis, bien sûr, il leur fallait une 4 L, la star de l'épreuve. Une voiture qu'elles ont fini par trouver sur Le Bon Coin... à Agen. Rebaptisée "Georgette", clin d'œil des deux jeunes femmes à leur famille, elle est aujourd'hui fin prête.

Tout comme son équipage, qui met à profit ces derniers jours pour se perfectionner en mécanique et en lecture de road book.

Après, ce sera l'aventure... Une expérience qu'elles abordent autant comme un défi sportif et humanitaire que personnel, "pour se prouver à nous-mêmes que l'on peut le faire" et dont elles savent déjà qu'elles reviendront changées. ■

Suivez leur aventure sur www.instagram.com/lespierresprecieuses_4L_2022

et www.facebook.com/isegrಿದೆparis

Cagnotte en ligne :

<https://globedreamers.com/crowdfunding/voyage/destination-4l-trophy-2022>



DES ASSISTANTES MATERNELLES PLUS ZEN

Éloignées des salles d'activités jusqu'en juin dernier en raison de la crise sanitaire, les assistantes maternelles de l'association Assmat&Co ont retrouvé en octobre le chemin du gymnase Halimi et de la salle du Gros Chêne. Terrains de jeux et d'exercices de motricité pour les enfants, ces rendez-vous participent également à leur socialisation.

C'est aussi pour les 33 adhérentes de l'association, créée en 2017, l'occasion de se retrouver, d'échanger sur leurs pratiques et de lutter contre l'isolement.

Depuis le mois de décembre, Assmat&Co propose également une fois par mois à ses membres une séance de yoga et de détente musculaire animée par Andréa Budillon de l'association Superbanane. Une bonne façon de rester en forme pendant l'hiver.

Rens. : par courriel assmat.co@gmail.com

SAVEURS DU MONDE



Du Cameroun, dont il est originaire, jusqu'à l'Île-de-France où il a grandi dans un environnement cosmopolite, Cédric B. a conservé un goût prononcé pour les cuisines et les saveurs des cinq continents (africaine, antillaise et même asiatique). Des saveurs qu'il se plaît aujourd'hui à

faire découvrir au sein de son nouveau commerce, installé à deux pas de l'Atrium, depuis la mi-octobre. Baptisée La Halle des Saveurs, sa boutique regorge de trésors gustatifs venus des quatre coins du monde en matière d'épices, de céréales, de légumes secs ou encore de

condiments aux noms évocateurs : chutney de mangues, purée de piment, sauce des boucaniers ou pâte à colombo... Son rayon surgelé offre également quelques belles découvertes de poissons venus d'Afrique.

Click and collect

En ouvrant sa boutique, Cédric B. a également pensé aux Chavillois pressés qui peuvent directement remplir leur panier en ligne à partir du site messaveurs.com. Ensuite, c'est au choix : retrait en magasin ou livraison.

Et pour les fêtes, l'entrepreneur a aussi joué les suppléants du Père Noël grâce à son point relais colis. Une autre bonne façon de se faire connaître des Chavillois. ■

965, avenue Roger Salengro.

Ouvert du lundi au dimanche, de 10h à 22h.

Rens. : 01 47 50 35 23.

Plus d'infos sur www.messaveurs.com

COM' DE PRO

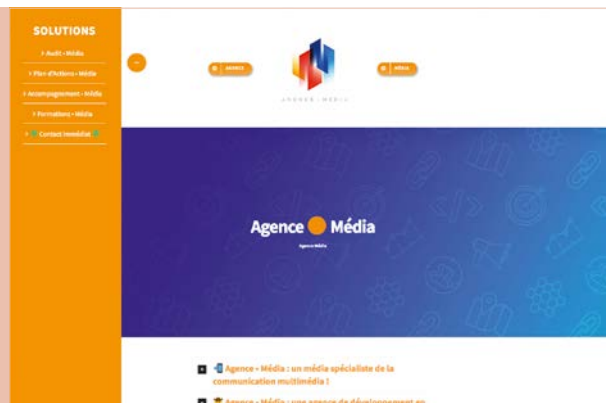
Avis aux entreprises de Chaville qui cherchent à renforcer leur présence digitale ! Une nouvelle agence de communication vient de s'installer sur Chaville. Spécialisée dans le secteur du numérique, l'Agence Média propose des prestations et des formations sur mesure pour accompagner les professionnels dans le développement de leur stratégie-marketing en ligne. ■

50, rue du Père Komitas.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Rens. : 06 58 96 51 26 ou par courriel contact@agence.media

Plus d'infos sur <https://agence.media>



LE LASER AURICULAIRE LA NOUVELLE ARME ANTI-TABAC ?

Vous pensiez avoir tout essayé pour arrêter de fumer... Connaissez-vous LaserOstop ? Installé depuis début juillet dans le cabinet paramédical du Pavé des Gardes, ce centre de sevrage tabagique propose de traiter l'addiction au tabac par stimulation laser des points auriculaires.

"Cela a pour effet d'enlever la dépendance physique liée à la nicotine", selon l'entreprise. Cette technique, non invasive et sans douleur, promet un sevrage en une séance. En cas de rechute dans les



12 mois, le cabinet s'engage à poursuivre gratuitement le traitement.

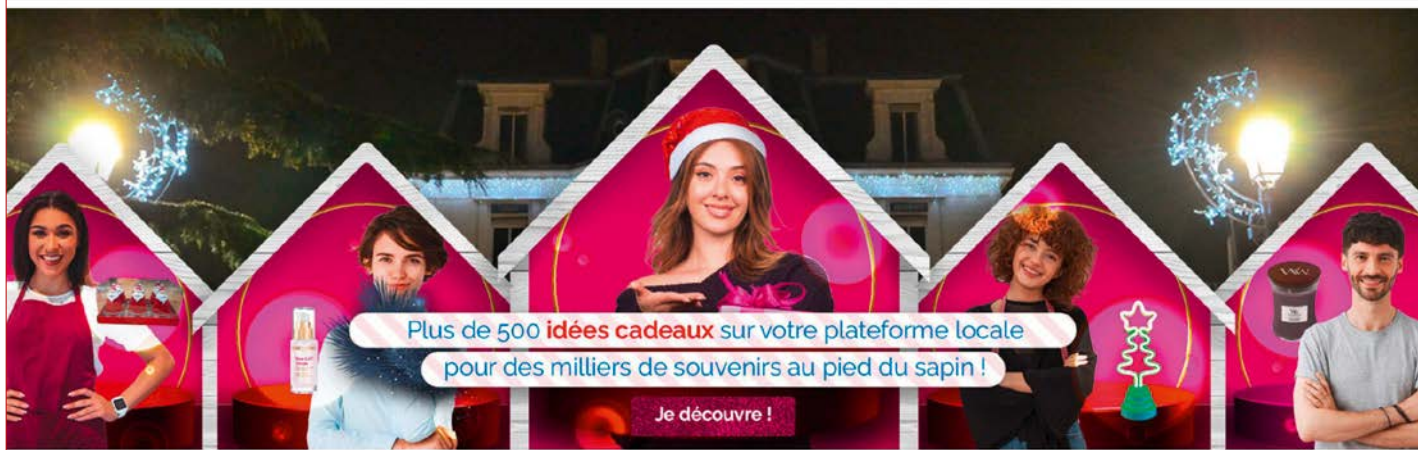
Si le tarif d'une séance d'auriculothérapie n'est pas pris en charge par la sécurité sociale, certaines mutuelles peuvent en revanche assurer un remboursement partiel. ■

26, rue du Pavé des Gardes.

Ouvert du lundi au samedi (sauf mercredi) de 10h à 19h.

Uniquement sur rendez-vous au 07 85 73 43 03 ou sur www.smartagenda.fr/pro/laserostop-mm/ rendez-vous

Plus d'infos sur www.laserostop.com



Achetez en ligne, retirez en magasin



Faites vous livrer partout en France



Vos produits ne vous plaisent plus ? Profitez des retours offerts

La vitrine de Noël sur aChaville.

ACHAVILLE NOUS LES AIMONS, NOUS ACHETONS CHEZ NOS COMMERÇANTS !

C'est officiel : depuis le 25 novembre dernier, vous pouvez acheter local en ligne sur la plateforme "aChaville" ! Mode et beauté, maison et loisirs, alimentation et boissons : les produits proposés par les commerçants chavillois répertoriés sur le site sont accessibles 24h/24, 7j/7. Ensemble, soutenons la vie économique locale.

Lancée en partenariat avec Wishibam, spécialiste des marketplaces, la plateforme aChaville a pour vocation d'augmenter la lisibilité des acteurs socio-économiques basés à Chaville et de renforcer leurs liens avec les Chavillois.

Pour les consommateurs locaux, choisir "aChaville" c'est une garantie de qualité, un paiement en ligne sécurisé, des retours gratuits, une expédition sous 72 heures ou un retrait en click & collect, un impact sociétal positif.

Une plateforme simple à utiliser

Quant à l'expérience utilisateur, tout a été pensé pour faciliter la recherche, avec une navigation par univers (mode et beauté, maison et loisirs, alimentation et boissons) et une navigation par marque/magasin. Rappelons que cette plateforme est ouverte à tous les acteurs économiques : commerces de proximité disposant d'espaces de vente en magasin, commerces de proximité proposant des achats en ligne, restaurateurs, artisans, indépendants,

micro-entrepreneurs, sans oublier les artistes, les prestataires de services, les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)...

Vous souhaitez être référencé sur la plateforme économique de la Ville ? Rien de plus simple, remplissez le formulaire d'inscription disponible sur <https://bienvenue.wishibam.com> ■

Rens. : 01 41 15 82 04

ou par courriel vie.economique@ville-chaville.fr

Plus d'infos sur <https://achaville.fr>

ALAPELEC VOTRE ARTISAN ÉLECTRICIEN

Après avoir longtemps travaillé pour des grands groupes tels que Kodak, l'électricien Philippe Van Eeckhoven a décidé de se mettre à son compte l'an dernier. "Avec la crise sanitaire, qui m'a privé de relations clients, j'ai eu envie de revenir à plus de terrain et de me rapprocher des besoins des particuliers", souligne le Chavillois.

Sérieux et polyvalence

Lancé en octobre, sa société Alapelec est spécialisée dans le dépannage, la rénovation et la modernisation des circuits électriques de la maison. L'artisan propose



également l'installation de systèmes domotiques pour la commande à distance des lumières, volets roulants ou encore

du chauffage. Autre carte majeure dans la manche de l'électricien : l'habilitation pour l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques, dont la demande explose avec la multiplication des voitures propres.

De quoi développer rapidement l'activité de Philippe Van Eeckhoven, qui bénéficie également du soutien du réseau "Gens de Confiance", gage de sérieux et de qualité. ■

Ouvert du lundi au vendredi,

de 8h à 20h.

Rens. : 06 31 84 55 78

ou par courriel alapelec@gmail.com

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les sujets à l'ordre du jour du Conseil municipal du 6 décembre dernier, les élus ont été invités à délibérer sur la convention fixant les modalités de la mutualisation de la Direction de l'Information Géographique et de l'Innovation Territoriale (DIGIT) entre Grand Paris Seine Ouest et la Ville de Chaville, la Convention Territoriale Globale passée avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine et l'attribution d'une subvention communale complémentaire à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul Notre Dame de Lourdes.

> Mutualisation de la DIGIT entre GPSO et la Ville de Chaville

L'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest dispose d'une Direction de l'Information Géographique et de l'Innovation Territoriale (DIGIT), qui travaille sur la mise à disposition des données et d'outils SIG (Système d'Informations Géographiques), la publication de données ouvertes (Open Data), l'expérimentation de solutions numériques innovantes sur le territoire et les sujets dits de "Territoire Intelligent-Ville Intelligente".

Pour répondre aux enjeux de transparence de l'action publique et développer de nouveaux projets performants, vers des villes mieux gérées et plus durables, il devient nécessaire de s'interroger sur le partage des données au sein des collectivités et avec les usagers.

C'est donc dans un souci d'optimisation de l'organisation des services et de propositions d'usages innovants aux citoyens, que l'EPT et les villes membres ont décidé de mutualiser les outils et/ou services proposés par la DIGIT.

La convention entre l'EPT et la Ville de Chaville entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022, pour une durée d'un an, renouvelable quatre fois par tacite reconduction. Elle prévoit la mise à disposition suivante : outils web SIG, hébergement de données géographiques et métadonnées, productions et développement SIG et Open Data, acculturation, formation et assistance, accompagnement, veille et partenariats et, concernant les sujets "Territoire Intelligent-Ville intelligente", une mutualisation des coûts de veille et de recherche, le partage des idées et des retours d'expérience.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les termes de la convention

précisant les modalités de mutualisation de la Direction de l'Information Géographique et de l'Innovation Territoriale entre l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest et la Ville de Chaville.

> Convention Territoriale Globale avec la CAF des Hauts-de-Seine

La Caisse d'Allocations Familiales met en œuvre un dispositif contractuel avec les collectivités territoriales visant au développement d'une politique d'action sociale globale et concertée en faveur de l'accueil des enfants, des jeunes et plus généralement des familles.

La Ville de Chaville et la CAF des Hauts-de-Seine ont signé cinq contrats enfance jeunesse (CEJ) depuis 1995. La création de la Convention Territoriale Globale (CTG) est issue de la nécessaire évolution du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) vers un cadre contractuel plus transversal et plus stratégique qui permette d'assurer la pérennité des financements et de mobiliser l'ensemble des interventions et des moyens de la CAF au service des besoins d'un territoire.

Cette convention porte sur l'ensemble des champs de compétences de la CAF : petite enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, animation de la vie sociale et logement. La CTG est pluriannuelle, basée sur un diagnostic conjoint du territoire et qui définit un plan d'actions sur la période.

Le Conseil municipal approuve par 27 voix pour et huit contre, les termes de la Convention Territoriale Globale, définissant et encadrant les modalités d'intervention de la Caisse d'Allocations familiales des Hauts-de-Seine du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025.

> Attribution d'une subvention communale complémentaire

Dans le cadre de sa politique de soutien aux actions et projets développés par les associations locales, la Ville apporte son concours au moyen d'attribution de subventions.

Il est proposé d'allouer une subvention complémentaire pour l'année 2021 d'un montant de 2000 € à la conférence Saint-Vincent-de-Paul Notre Dame de Lourdes pour les besoins de l'épicerie sociale.

L'épicerie accueille tous les vendredis un public dit "fragile" qu'elle accompagne en délivrant des denrées de première nécessité.

Depuis le confinement en mars 2020, le nombre de personnes en situation de fragilité sociale est toujours important, augmentant ainsi le tonnage de distribution de plus de 40 %. La subvention annuelle de la Ville ou les collectes annuelles ne suffisent plus à couvrir l'ensemble des demandes.

C'est donc à l'unanimité que le Conseil municipal attribue une subvention complémentaire de 2000 € à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul Notre Dame de Lourdes, afin d'assurer le réapprovisionnement de l'épicerie sociale. ■

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu lundi 14 février à 19h30 au gymnase Halimi.

Retrouvez l'ordre du jour, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur

www.ville-chaville.fr

(rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le conseil municipal").

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les 10 et 24 avril prochains, les électeurs français seront appelés aux urnes pour élire leur prochain président de la République. Ils y retourneront les 12 et 19 juin pour désigner les députés qui les représenteront à l'Assemblée nationale.

Pour pouvoir participer à ces deux scrutins à Chaville, il faut au préalable être inscrit sur les listes électorales de la commune. L'inscription est ouverte aux personnes majeures de nationalité française jouissant de leurs droits civils et politiques et résidant à Chaville.

Attention aux dates limites d'inscription !

Depuis le 1^{er} janvier 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant le jour du scrutin pour effectuer la démarche, soit le 4 mars 2022 pour pouvoir voter à l'élection présidentielle et le 6 mai 2022 pour les législatives. Pour rappel, les personnes qui



viennent d'acquérir la majorité (au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour) ou d'être naturalisées françaises sont automatiquement inscrites sur les listes électorales. ■

Vérifiez votre situation électorale sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47
Plus d'infos sur les modalités d'inscription : www.service-public.fr ou www.ville-chaville.fr

En bref

> Médailles de la famille

La médaille de la famille est une distinction honorifique pouvant être décernée par le Préfet, sous certaines conditions, aux personnes mariées, divorcées ou veuves ayant élevé au moins quatre enfants de la même fratrie. Une médaille est attribuée par famille.

Pour l'année 2022, la mère ou le père peut en faire la demande, **JUSQU'AU 13 FÉVRIER**, auprès du service des Relations publiques, afin de constituer un dossier. Sur rendez-vous.

À noter : les personnes âgées d'au moins 60 ans et titulaires de cette carte pourront effectuer une demande de Carte Améthyste (gratuité sur les réseaux RATP et SNCF banlieue), sans condition de ressources (ISF exclu).

Rens. : 01 41 15 40 68
ou 01 41 15 40 57.



État civil juillet-septembre-octobre-novembre 2021

Naissances

Aliénor Liagre, Lucile Corrado, Loryane Myrtil Ursule, Dalal Cisse, Eléanore Tarbé de Saint Hardouin Beau brun, Valentin Daumain, Loren Pasqua Chan, Roxane Elineau Breuillard, Ella Trenoras, Léo Thery, Gabriel Dolet François, Zayn Haddad, David Pasat, Ernest Cui, Gabriel Paul, Azza Drine, Hana Alexandre, Louise Barraque, Leo Matthey de l'Endroit Barros Enes, Léonore Servin, Fanny Papoz, Issa Tlili, Sarah Hammou, Jana El Barch, Joy Vallet, Isrâ Mebarkia, Kahiba Guiro, Lucie Rigaldie, Emma Gomes da Costa Maldonado, Clémence de La Cropte de Chanterac, Antonin Tatin Texier, Yacine Gazdar, Paloma Martin, Jonah Roulleau, Camille Dahi, Coumbis Camara, Martin Coazy, Gabriel Borja Montigné, Stéphane Sinchetru, Amjad Belharbi, Ezio Touati Bissig, Alice Nowakowski, Rania Ben Amara, Luna Chevrier, Erin Louët, Benjamin

Bortici, Margot Hustache Mathieu, Kimany Monteiro Semedo, Lina Pinhao Baptista, Emmie Pingault, Léon Renvoisé, Jason Toure, Matthieu Viry, Maël Diebold, Thomas Diebold, Gaïa Arcas, Adam Bessadok, Ayyoub Cisse

Mariages

Inès Sie et François Frimpong ; Georget Savonni et Elena-Daniela Mariu ; Sylvestre Rome et Aude Lemoussu ; Pierre Schu et Peggy Mbock ; Daniel Huet et Solange Fontaine ; Yannick Le Rhun et Marie-Simone Bedaya Ngaro ; Hayann Atat et Vanessa Karakelian ; Abderahim Yacini et Bouchra Benkoussas ; Ana Campos Menezes de Moraes et Arthur Torrin ; Youssef Benkhantar et Fatima Rakkab ; Sonia Barache et Philippe Abdallah ; Abou-Boiké Samaghassi et Fatoumata Meite ; Philippe Delaage et Véronique Isidor ; Camille Fabre et Matthieu Relin ; Bruno Amiand et Sandrine Pico ;

Daniel Memvieng et Sophie le Mottais ; Vincent Guerin et Marie Boga ; Delphine di Piazza et Romain Viette ; Rostom Boureghit et Lydia Yahiaoui ; Salou Cisse et Fatoumata Camara ; Etienne Callies et Océane Durand

Décès

Jean Petit, Guy Chazalviel, Ruben Bardochan, Antoinette Alperthe, Marie-Thérèse Thouvenin, Sylvie Gnamy, Yvette Hervé, Pierre Girault, Rémi Girard, Andrée Pedagna, Paulette Uhart, Hideko Miyamoto épouse Desodt, Martial Duchassaing, Simonne Faure veuve Depoix, Michel Bordas, Laurent Vives Querol, Pierre Binet, Julien Etienne, Marie Chameralat veuve Lepeingle, Monique Chambraud épouse Béziat, Alain Bourdoncle, Marguerite Panetta épouse Amato, Suzanne Lagrange, Arcadio Pardo Rodriguez, Assaad Rebehmedd, Dominique Viger, Pascal Curnier, France Confourier, Françoise Méry veuve Bertin



SERVICES FUNÉRAIRES

- ORGANISATION D'OBSÈQUES
- PRÉVOYANCE
- MONUMENTS

31 23
OBSÈQUES*



1366, av. Roger Salengro
à CHAVILLE

01 47 50 50 66 - pfg.fr

* Appel gratuit depuis un poste fixe. Hab. 20-92-0080

Crédit photo: D. L. / Contrasto

Votre agence
STÉPHANE PLAZA IMMOBILIER
CHAVILLE-VIROFLAY

vous souhaite
*Bonne & Heureuse
Année 2022 !*

Un projet immobilier ?
contactez-nous au
01.84.19.80.23

stéphane
plaza
immobilier

522, av. Roger Salengro
92370 Chaville

MONOPRIX



**PRIX
CANONS
sur 250
produits
essentiels**

DU 5 AU 23 JANVIER⁽¹⁾



JUS D'ORANGE SANS PULPE
100% FRUITS PRESSÉS
"MONOPRIX"

0,99€ 1,41€

La bouteille de 1 litre
PANACHAGE POSSIBLE AVEC :
LES RÉFÉRENCES « MONOPRIX »
ORANGE AVEC PULPE 1 LITRE
ET POMME 1 LITRE*

1383 AVENUE SALENGRO - CHAVILLE

DU LUNDI AU SAMEDI DE 7H30 À 21H ET LE DIMANCHE DE 9H À 20H

(1) Les 9, 16 et 23 janvier, uniquement pour les magasins ouverts le dimanche. La bouteille de 1 litre, 0,99€ le litre au lieu de 1,41€. Offre non cumulable avec toute autre offre ou promotion en cours. * Prix différent. Voir prix et caractéristiques des autres variétés en magasin. Monoprix - SAS au capital de 79 248 128 € - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 552 018 020 R.C.S. Nanterre - Pré-presse : elpev

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

LES BONNES PRATIQUES POUR RECYCLER OU RÉEMPLOYER SES VIEUX VÊTEMENTS

Alors que les soldes d'hiver doivent se dérouler du 12 janvier au 8 février, si vous en profitez pour effectuer un tri dans vos affaires avant de remplir (ou pas) vos armoires de vêtements que vous ne porterez peut-être qu'une seule fois, voire jamais ? Réemploi ou recyclage, que deviennent vos articles textiles, linge de maison et chaussures (TLC) ? Explications.

En France, 648 000 tonnes d'articles textiles, linge de maison et chaussures (TLC) sont mis sur le marché chaque année, ce qui représente environ 9,7 kg par habitant et par an.

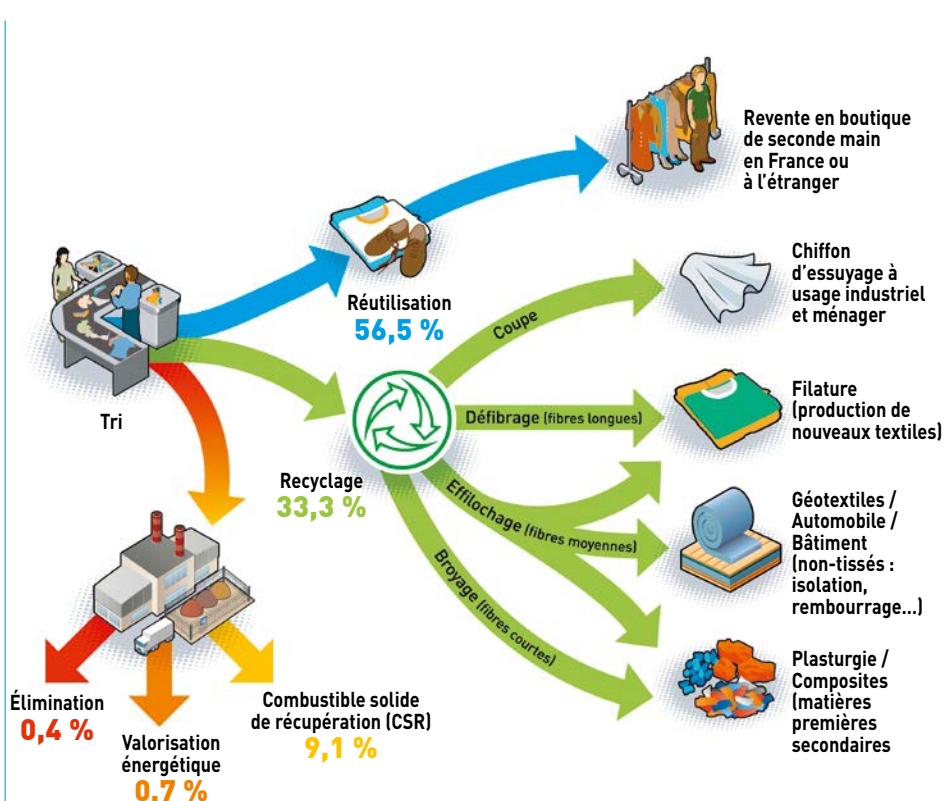
Avec l'essor de la "mode éphémère" ou "mode express" (*fast fashion*), la production et la consommation de TLC a fortement augmenté ces dernières années. Cela engendre d'importants impacts environnementaux tels que la pollution de l'air, de l'eau et la production massive de déchets.

Responsabilité environnementale

En 2008, des professionnels de l'industrie textile en France ont choisi de s'unir pour assumer leur responsabilité environnementale et ont créé l'éco-organisme Refashion (anciennement appelé Éco-TLC). En charge de la gestion de la fin de vie des TLC pour le compte des entreprises qui les mettent sur le marché, l'objectif de Refashion est d'accompagner le développement de la filière textile vers une démarche d'économie 100 % circulaire. En 2019, 38 % du gisement mis sur le marché a été collecté en vue d'être réutilisé ou recyclé, soit environ 3,7 kg de TLC usagés par habitant.

Comment s'organise la collecte des TLC ?

Les TLC usagés sont collectés par le biais de quatre types de points d'apport volontaire :



- Les conteneurs présents sur la voie publique (83 %)
- Les associations et ressourceries (11 %)
- Les reprises en magasins (3,4 %)
- Les collectes ponctuelles en porte-à-porte ou lors d'événements dédiés (2,4 %)

Sur le territoire, GPSO met à votre disposition 43 conteneurs au total. Pour trouver un conteneur près de chez vous, le nouvel outil numérique pour site web ou smartphone vous permet d'accéder rapidement, grâce à la géolocalisation, à toutes les informations concernant les dispositifs de collecte des déchets.

Pour préserver notre planète, chaque geste, même petit, compte. Donnez une seconde vie à vos TLC usagés, même abîmés ! ■

Plus d'infos sur www.seineouest.fr (rubrique "Vos services / Smart Territoire / Widget Information Déchets").

En bref

> Permanences du conseiller énergie

Le conseiller énergie "FAIRE" de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de GPSO assure des permanences à Chaville. Prochaines permanences : **VENDREDIS 14 JANVIER ET 12 FÉVRIER, DE 13H30 À 16H30**, à l'hôtel de ville (1456, avenue Roger Salengro). **Inscription obligatoire au 0 800 10 10 21 (numéro vert).**

> Le programme de la Maison de la Nature et de l'Arbre

Toutes les activités sont gratuites et réservées en priorité aux habitants de Grand Paris Seine Ouest. Retrouvez le programme des ateliers sur www.seineouest.fr/vos-services/environnement ou recevez-le par courriel en écrivant à maisondelanature@seineouest.fr. **Rens. et inscriptions au 0 800 10 10 21 (numéro vert)** Maison de la Nature et de l'Arbre 14, ruelle des Ménagères à Meudon





ALAIN K
IMMOBILIER

Agence Digitale
Siège social :
4 rue du Pavé des Gardes
92370 Chaville



*Alain et Vanessa
vous souhaitent
une excellente année 2022.
Que cette nouvelle année vous apporte
la santé, le bonheur, la réussite,
le succès dans vos projets (immobilier)
et l'accomplissement de vos rêves.*

**HONORAIRES COMPETITIFS ET ATTRACTIFS
DE 2% à 3% TTC**
**Diagnostics immobiliers obligatoires
OFFERTS***

Nous recherchons des biens
à vendre dans votre secteur

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 20h00
Tél. 06 18 70 97 23

www.alainkimmobilier.com

*Voir condition avec l'agence



fca



ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...



MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES



SCEAUX 01 41 87 08 25

Aide à la rénovation énergétique

-50% SUR VOTRE 2^{ème} PAIRE DE VERRES, SELON VOTRE CHOIX.

OPTISSIMOD
OPTICIEN - VISAGISTE - LENTILLES DE CONTACT
Depuis 1987 - Engagement solidaire

Marie-Claude Chevrolle, votre opticienne diplômée d'État,
vous propose un suivi et contrôle de votre performance visuelle
et la qualité garantie de votre équipement, avec les meilleurs
fabricants de verres et de montures. **Agréé toutes mutuelles.**











22, rue de Jouy 78220 VIROFLAY
Tél. 01 30 24 36 44 • www.optissimod-viroflay.monopticien.com



**ÉMÉRITE
HABITAT**

POUR LES TRAVAUX À DOMICILE

- BRICOLAGE
- JARDINAGE
- ACCESSIBILITÉ
- AMÉNAGEMENT

01 88 61 42 03

www.emerite-habitat.fr - contact@emerite-habitat.fr

réduction d'impôts
50%
réduction d'impôts

SI
SERVICES à
la PERSONNE



Conseil • Marketing • Publicité

ainsi que les annonceurs vous souhaitent
une belle année

2022

Contact : Sébastien Cadilhac 06 87 55 08 32

Pharmacies de garde

En janvier

Dimanche 9

Pharmacie de la Pointe
2025, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 40 80

Dimanche 16

Pharmacie du Centre
5, rue Pierre Midrin à Sèvres • 01 46 26 95 13

Dimanche 23

Pharmacie Principale
143, Grande Rue à Sèvres • 01 45 34 29 70

Dimanche 30

Pharmacie Baum
95, rue des Bruyères à Sèvres • 01 46 26 35 35

À l'heure où nous bouclons ce numéro, les pharmacies de garde du mois de février ne nous ont pas encore été communiquées. Elles seront annoncées sur la page Facebook de Chaville : www.facebook.com/chaville et le site de la Ville : www.ville-chaville.fr

Réseau bronchiolite

Jusqu'au 23 janvier

- **Standard kinésithérapeutes :**
0 820 820 603. Vendredis et veilles de jours fériés, de 12h à 20h. Samedis et dimanches, de 9h à 18h.
- **Standard médecins :**
0 820 800 880. Tous les jours, de 9h à 23h.
Plus d'infos sur www.reseau-bronchio.org

Installation

Hélène Parant, sophrologue à domicile, s'est récemment installée à Chaville.

Rens. : 07 66 40 28 82 et etresophro@free.fr
Plus d'infos sur www.etresophro.com

Un cabinet de sages-femmes vient d'ouvrir au 37, rue de Jouy.

- Joëlle Dargent :
06 85 28 10 71 - joelle.dargent@outlook.fr
- Camille Dequéant :
07 69 58 68 06 - sfdequeant@gmail.com
Prise de rendez-vous possible sur Doctolib

Vos questions sur le handicap

Contactez le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS).
01 41 15 40 87.

Urgences

Pompiers : 18.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 :

liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 : 01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu) ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes : urgences, rue Lauer à Saint-Cloud
Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33.

Service de taxi et moto taxi : 01 47 50 48 01 ou 06 07 18 66 18.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au

soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarches & Infos pratiques / Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets").

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syctom (agence métropolitaine des déchets ménagers) en demandant votre badge d'accès sur le site www.syctom-paris.fr

Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au samedi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30, le dimanche de 9h à 12h30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 0 977 431 003,

par courriel decheteries@syctom-paris.fr

ou sur le site www.syctom-paris.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21 et sur www.seineouest.fr (rubrique "Vos services / Vie quotidienne / Déchets").

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Stéphanie Riet / Rédaction : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Sophie le Boubennec, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Catherine Rivière / Photos : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Philippe Dobrowska, Franck Parisi, Anna Paspire et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11 000 ex. Dépôt légal : janvier 2022. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mars 2022. Illustration de couverture © Céline Hindryckx / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 45 14 14 40 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40 ou par courriel communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville.

Opposition – Chaville demain

ET ÇA RECOMMENCE !

Désormais bien installée, la majorité municipale épouse à merveille la politique d'urbanisme du maire en place depuis 12 ans.

A l'ordre du jour du conseil municipal du 11 octobre, ce sont 321 m² de terrains publics qui sont proposés à la vente pour le promoteur immobilier acquéreur du 6 avenue Sainte-Marie. L'explication donnée en conseil, avec un aplomb déconcertant, est que cette vente nous évitera le pire et qu'elle permettra, au contraire, la construction d'un projet immobilier bien plus qualitatif. Pourtant, cette parcelle est stratégique car située entre l'équipement public de la Chaloupe et le collège Jean Moulin. Un beau projet d'équipement pour la jeunesse aurait pu voir le jour. Qu'à cela ne tienne, le vote majoritaire écrase tout débat.

A cela près que cette vente est soumise à l'avis du conseil d'administration du Collège. Malgré la présence intimidante de six représentants de la mairie lors du vote, la majorité des 12 administrateurs du collège s'est prononcée contre. Le projet est dans l'impasse.

Notre Groupe a donc engagé un recours en annulation de la délibération municipale relative à cette vente. Echec de concertation, erreur sur les conditions suspensives, approximation de la communication avec le Département, voilà comment se résume cette nouvelle aventure immobilière.

Comprenez que ce nouveau programme de construction est avant tout le résultat du Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté en 2012 par le maire et sa majorité. Une majorité qui fait bloc aujourd'hui et qui annonce vouloir se racheter en lançant un nouveau PLU (i pour intercommunal). Bon nombre de Chavillois ont d'ailleurs découvert dans leur boîte aux lettres un sondage conduit par GPSO. Pourtant pas un mot sur le lancement de cette enquête d'envergure lors du conseil municipal du 6 décembre. Nous découvrons comme vous les questions. Aucune concertation entre GPSO et les élus municipaux. Voilà une étrange manière de pratiquer la démocratie participative. Quoiqu'il en soit, nous poursuivons nos efforts pour qu'un jour peut-être, ces questions d'urbanisme soient positionnées au regard des enjeux de politiques publiques qu'elles soulèvent et du nécessaire espace qui doit leur revenir dans la ville.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, une excellente année 2022.

Groupe Chaville Demain

Thierry Besançon, Isabelle Coste, Cédric Turini, Catherine Fresco
chaville.demain@gmail.com

Opposition – Vivons Chaville

ABANDON DE NOS ESPACES PUBLICS

Nous avons, lors du conseil municipal du 6 décembre, transmis les préoccupations de nombreux chavillois sous forme de questions orales. En particulier une concernant l'état des trottoirs, présentant des difficultés importantes de circulation pour les piétons, les poussettes ou les personnes à mobilité réduite : la mairie a fait déplacer certains mobiliers urbains qui gênaient le passage et a fait installer des chicanes. Mais les problèmes demeurent entiers dans de nombreuses rues, soit à cause des dégradations des chaussées, du stationnement de véhicules ou des pistes cyclables. La suppression des trains semi directs, depuis août 2021 aux heures de pointe sur la ligne rive gauche, entraînant des conditions de transport insupportables pour les usagers. Il n'est pas envisagé de les rétablir ; la SNCF compte investir dans des nouvelles rames permettant une augmentation de 20 % des voyageurs. Ce nouvel épisode de la politique de la SNCF et de la région Ile de France s'ajoute aux 139 trains disparus depuis 2015 sur la ligne U (18 % de moins en semaine et 42 % le WE). La fermeture de la vente de billets aux guichets est bien confirmée, la déshumanisation se poursuit (suppression de plus de 20 % du personnel de vente sur les lignes N et U)

Par ailleurs, parmi les points à l'ordre du jour, dans le cadre d'une convention avec la CAF, la majorité a proposé comme action « la fermeture progressive de la crèche des Petits Chênes au profit de 4 MAM (à terme) si aucune ouverture de solutions alternatives (privées ou associatives) n'est trouvée ».

Les deux groupes d'opposition ont voté contre cette convention qui entérine au milieu d'autres propositions, la fermeture d'un service public municipal, alors que de nombreuses familles chavilloises demandent et attendent son maintien !

Bonne année à chacune et à chacun, pour tous une année porteuse d'espoir et de solidarité !

NOS PROPOSITIONS

Organiser par quartier, des marches exploratoires afin de relever les problèmes liés à toutes les formes de mobilités : photos, notes, vidéos à faire remonter lors des conseils de quartier.

Rodolphe Barbier, Monique Couteaux, Jonathan Denuit, Ariane Ackermann

Permanences de nos élus :

mercredis et samedis de 14H à 17H au 22 rue de la fontaine Henri IV

Mail : vivonschavilleensemble@outlook.fr

Facebook : Vivons Chaville Ensemble !

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la commune.

Règlement intérieur du Conseil municipal, chapitre 7 "Modalités d'expression des élus de l'opposition dans le bulletin municipal d'informations générales"

Un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans les bulletins d'information générale diffusés par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement.

Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante :

- l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ;

BONNE ANNÉE AUX CHAVILLOIS !

L'année 2021 s'est achevée avec de nombreuses sources de satisfactions et de belles perspectives pour 2022.

Fin novembre s'est tenue notre journée de réflexion sur la Jeunesse. Ce fut un temps fort entre élus, services de la ville et associations. Un espace de dialogue ouvert et constructif destiné à envisager les grands enjeux et les défis de ce secteur (temps du mercredi, durant des vacances scolaires, etc.).

En cette fin 2021, les instances de démocratie participative se sont montrées particulièrement dynamiques, confirmant que notre volonté politique répondait à une demande réelle. Le CC2D (conseil communal du Développement durable) a organisé son séminaire fin novembre, faisant le point sur un an de travaux et définissant ses priorités pour la suite. Les Conseils de quartiers ont tenu deux séances plénières et ont travaillé dans leurs quartiers autour de thématiques diverses : vie du quartier, aménagement, urbanisme... Les réflexions et partages d'information issus de ces instances de proximité sont sources d'un dynamisme qui nous réjouit.

À l'heure des variants Delta et Omicron du Covid, nous tenions cette fois encore à faciliter l'accès des Chavillois à la vaccination. Notre centre mutualisé avec Sèvres et Ville-d'Avray a donc rouvert le 13 décembre dernier, venant enrichir l'offre de vaccination déjà proposée par les pharmacies.

L'année 2022 s'annonce aussi sous le signe du rassemblement, du plaisir d'être ensemble et de la qualité de vie. Nous espérons pouvoir tous nous retrouver enfin autour de nos traditionnels événements fédérateurs : brocante, Village en fête, 14 juillet, etc. Enfin, l'ouverture du Carré Atrium réunira les deux rives de la ville autour d'une Place Robert Schuman élargie jusqu'aux nouveaux bâtiments, avec l'implantation de nouveaux commerces, d'une brasserie et la perspective à terme d'une circulation apaisée sur l'avenue Roger Salengro.

N'en déplaise aux grincheux, "la caravane passe" ; nous poursuivons paisiblement dans le dialogue les missions qui nous ont été confiées.

Paolo Antonio, Michel Bès, Jacques Bisson, Doriana Chevrier, Walid Feghali, Julie Fournier, Marc Girondot, Bérengère Le Vasseur, Hervé Lièvre, Anne-Louise Mesadieu, Nathalie Nicodème-Saradjian, Hubert Panissal, Brigitte Pradet, Annie Ré, Cindy Schweitzer, Armelle Tilly, Patrick Truelle – aimerchaville@gmail.com

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Selon l'Ademe, un foyer est en précarité énergétique dès qu'il consacre plus de 10 % de ses revenus aux dépenses d'énergie. Avec la hausse inéluctable du prix de l'énergie de plus en plus de ménages sont et seront concernés. Aussi réduire la précarité énergétique c'est avant tout diminuer sa consommation, mais également orienter son mix énergétique vers une énergie plus durable, pour réduire son empreinte carbone.

A Chaville, la rénovation énergétique des bâtiments est notre priorité numéro 1. Nos principaux leviers seront la refonte du PLUI & l'accompagnement des Chavillois dans la démarche. Rénover son logement coûte cher, mais sur le long terme cela peut rapporter gros surtout avec la hausse du prix de l'énergie. Autres leviers que nous souhaitons actionner : le développement de sources d'énergie locales et durables. A Chaville, la géothermie, les eaux grises et désormais le solaire thermique sont adaptés à la physionomie de la ville. Notre action doit permettre de développer ces sources d'énergie en accompagnant les Chavillois dans la démarche. Le raccordement de Chaville à un réseau de chauffage urbain durable est également un axe à favoriser.

Enfin, l'énergie est également celle que nous pourrions éviter de consommer en été en diminuant le besoin de climatisation des logements, procédé contre-productif pour le climat, qui soulage localement des températures extrêmes, mais participe au réchauffement global.

Développer la nature en ville, préserver et planter des arbres, désartificialiser les sols pour faire émerger les rus de Chaville font également partie de nos priorités pour diminuer nos besoins en énergie et rendre notre ville plus durable.

Cependant, il ne faut pas oublier l'urgence dans laquelle certains d'entre-nous pourraient se retrouver si l'hiver devait être rude. Pour toutes ces personnes, il est important de ne pas rester seules et de contacter le CCAS afin que nous puissions mettre en place toutes les aides possibles.

Isabelle Chayé-Mauvarin, Eric Chenu, Isabelle Dorison, Pierre Dubarry de la Salle, David Ernest, Mélanie Lallement, Luc Mauvarin, Corinne Savary, Nicolas Tardieu
GroupeChavilleEcologistes@ville-chaville.fr

- l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ;
- l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ;
- le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes ni aux bonnes mœurs. Dans ce cas, le maire, en qualité de directeur de la publication, peut exiger la modification du texte sous peine de non-publication ;
- aucune image ou photographie n'est admise ;
- la municipalité se réserve un droit de réponse.

La tribune de chaque groupe est également publiée dans un espace dédié sur le site Internet de la Ville.
www.ville-chaville.fr rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le maire et les élus / Les tribunes politiques"



Appartements



M a i s o n s

APPARTEMENTS & MAISONS
VENTE LOCATION GESTION
DE VERSAILLES À PARIS
L'IMMOBILIER AUTREMENT

01 41 15 04 05 - appartementsetmaisons.fr